



RELÈVE AGRICOLE FÉMININE :

des parcours qui se distinguent de ceux des hommes

Analyse différenciée selon les sexes des caractéristiques de la relève agricole établie au Québec

Ce document a été préparé par la Direction des politiques et des analyses sectorielles du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

La publication de ce document s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la démarche gouvernementale en matière d'égalité entre les femmes et les hommes. Dans le Plan d'action en matière d'analyse différenciée selon les sexes 2011-2015 du Secrétariat à la condition féminine, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation s'engage à « réaliser une ADS [analyse différenciée selon les sexes] dans le cas des jeunes de la relève agricole¹ » afin de « mettre en lumière les différences de profil et de cheminement entre les femmes et les hommes qui font carrière dans le secteur agricole¹ ».

COORDINATION

Hélène Brassard

RÉDACTION

Karine Guillemette

PHOTOGRAPHIES

Éric Labonté, MAPAQ

CONCEPTION GRAPHIQUE

Direction des communications

RÉVISION LINGUISTIQUE

Isabelle Tremblay (Des mots et des lettres)

ÉDITION

Direction des communications

RESSOURCE

Direction des politiques et des analyses sectorielles

Téléphone : 418 380-2100

Site internet : www.mapaq.gouv.qc.ca

© Gouvernement du Québec

Dépôt légal: 2013

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Bibliothèque et Archives Canada

ISBN : 978-2-550-68038-3 (imprimé)

ISBN : 978-2-550-68039-0 (PDF)

1. Gouvernement du Québec, ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (2011). Plan d'action en matière d'analyse différenciée selon les sexes 2011-2015, page 18.

RELÈVE AGRICOLE FÉMININE :

des parcours qui se distinguent de ceux des hommes

Analyse différenciée selon les sexes des caractéristiques de la relève agricole établie au Québec

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION 7

1. LA RELÈVE EN AGRICULTURE 8

1.1 Une proportion plus faible de femmes en agriculture que dans les autres sphères de la société 8

2. DESCRIPTION GÉNÉRALE DE LA RELÈVE AGRICOLE FÉMININE 9

2.1 Une faible différence entre les femmes et les hommes sur le plan de l'âge 9

2.2 De jeunes agricultrices qui possèdent moins de parts dans leur entreprise que les jeunes agriculteurs 10

2.3 Le choix d'une production agricole : une différence peu marquée entre les femmes et les hommes 10

2.4 Une plus forte proportion de femmes dans les régions périphériques 11

3. FORMATION DE LA RELÈVE AGRICOLE FÉMININE 12

3.1 Des femmes plus scolarisées et des hommes plus spécialisés en agriculture 12

3.1.1 Un niveau de scolarité supérieur pour la relève féminine 12

3.1.2 La formation spécialisée en agriculture : une affaire masculine 14

3.1.3 Une hausse de la formation universitaire, particulièrement chez les femmes 16

3.2 Formation continue : une participation en progression mais moins élevée chez la relève féminine 17

4. PARCOURS D'ÉTABLISSEMENT DE LA RELÈVE AGRICOLE FÉMININE 19

4.1 Un établissement moins planifié pour la relève féminine 19

4.1.1 Une décision plus tardive chez la relève féminine 20

4.1.2 Une moins longue planification du projet d'établissement chez les femmes 21

4.1.3 Une relève qui bénéficie de l'appui familial 22

4.1.4 Un plan d'affaires pour la majorité de la relève, principalement les femmes 23

4.2	La réalisation de l'établissement	23
4.2.1	Une relève féminine plus âgée lors de l'établissement	23
4.2.2	Une relève féminine qui acquiert moins de parts initialement que la relève masculine	24
4.2.3	Des établissements de plus en plus féminins depuis 2004	24
4.2.4	Des parcours d'établissement en agriculture différents selon les sexes	26
4.2.5	Différentes stratégies utilisées lors de l'établissement	30

5. FINANCEMENT ET CONSULTATION CHEZ LA RELÈVE AGRICOLE FÉMININE 31

5.1	Les sources de financement utilisées par la relève féminine : l'influence du type de projet	31
5.1.1	L'appui financier de La Financière agricole du Québec	32
5.1.2	L'appui financier du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ)	33
5.2	Une utilisation des services professionnels semblable chez les femmes et les hommes	35

6. IMPLICATION DE LA RELÈVE AGRICOLE FÉMININE DANS L'ENTREPRISE 36

6.1	Une relève féminine qui s'implique moins dans l'entreprise	36
6.1.1	Une relève féminine qui participe moins aux travaux de l'entreprise avant l'établissement	36
6.1.2	Une relève féminine qui participe moins aux décisions concernant l'entreprise agricole	37
6.2	Les responsabilités de la relève féminine dans l'entreprise : principalement la gestion	38
6.3	De jeunes agricultrices qui participent aux travaux de l'entreprise	39
6.4	Le travail à l'extérieur de l'entreprise : une réalité davantage féminine	40
6.4.1	Agriculture et emploi extérieur combinés : la réalité des jeunes agricultrices	41
6.4.2	L'importance des revenus d'un emploi extérieur chez les femmes	41

CONCLUSION 43

LISTE DES FIGURES

Figure	Description	Page
1	Répartition de la relève agricole féminine et masculine selon les groupes d'âge en 2006 et en 2011	p. 9
2	Plus haut diplôme obtenu par la relève agricole féminine et masculine au Québec en 2006 et en 2011	p. 13
3	Principaux champs de spécialisation des jeunes de la relève agricole féminine et masculine titulaires d'un DEP en agriculture, à titre de plus haut diplôme, en 2011	p. 15
4	Principaux champs de spécialisation des jeunes de la relève agricole féminine et masculine titulaires d'un DEC en agriculture, à titre de plus haut diplôme, en 2011	p. 16
5	Principaux champs de spécialisation des diplômés d'études universitaires en agriculture de la relève agricole féminine et masculine en 2006 et en 2011	p. 17
6	Participation de la relève agricole féminine et masculine à des stages et à des activités de formation en 2006 et en 2011	p. 18
7	Âge auquel les jeunes de la relève féminine et masculine avaient envisagé sérieusement de s'établir en agriculture en 2006 et en 2011	p. 20
8	Nombre d'années allouées à la planification du projet d'établissement par la relève agricole féminine et masculine en 2006 et en 2011	p. 21
9	Pourcentage de jeunes agricultrices et agriculteurs ayant reçu l'appui de leur famille avant leur établissement en 2006 et en 2011	p. 22
10	Âge à l'établissement de la relève agricole féminine et masculine en 2006 et en 2011	p. 23
11	Pourcentage de parts acquises initialement par les femmes et les hommes de la relève agricole en 2006 et en 2011	p. 24
12	Proportion de jeunes agricultrices et agriculteurs selon l'année de l'établissement en 2011	p. 25
13	Proportion de la relève agricole féminine et masculine s'étant établie selon les périodes en 2011	p. 26
14	Répartition des jeunes agricultrices et agriculteurs selon le mode d'établissement en 2011	p. 27
15	Principaux actifs agricoles familiaux ayant contribué à l'établissement par démarrage de la relève agricole féminine et masculine en 2011	p. 29
16	Principales utilisations des services financiers offerts par La FADQ aux jeunes de la relève agricole féminine et masculine en 2006 et en 2011	p. 32
17	Proportion de jeunes agricultrices ayant bénéficié du Programme d'appui financier à la relève agricole de la FADQ	p. 33
18	Principales utilisations des programmes d'appui financier offerts par le MAPAQ aux jeunes de la relève agricole féminine et masculine en 2011	p. 34
19	Principaux services-conseils utilisés par la relève agricole féminine et masculine pour la réalisation de l'établissement en 2011	p. 35
20	Participation de la relève agricole féminine et masculine aux travaux de l'entreprise avant de s'y établir, selon qu'elle était salariée ou non, en 2011	p. 36
21	Participation de la relève agricole féminine et masculine aux décisions concernant l'entreprise, avant et après l'établissement, en 2006 et en 2011	p. 37
22	Répartition de la relève agricole féminine et masculine impliquée dans les travaux de l'entreprise, selon divers niveaux de participation, en 2011	p. 39
23	Proportion de temps travaillé annuellement à l'extérieur de l'entreprise par la relève agricole féminine et masculine en 2006 et en 2011	p. 41
24	Proportion des revenus de la relève agricole féminine et masculine provenant d'un emploi extérieur en 2006 et en 2011	p. 42

LISTE DES TABLEAUX

Tableau	Description	Page
I	Quelques points de repère au Québec	p. 8
II	Principales productions de la relève agricole au Québec selon les sexes en 2006 et en 2011	p. 10
III	Pourcentage de la relève agricole féminine et masculine selon les régions du Québec en 2006 et en 2011	p. 11
IV	Proportion des jeunes de la relève agricole titulaires d'un diplôme spécialisé en agriculture, à titre de plus haut diplôme, selon le niveau de formation en 2011	p. 14
V	Principales formes d'appui familial reçues par la relève agricole féminine et masculine en 2006 et en 2011	p. 22
VI	Répartition des femmes et des hommes selon l'année d'établissement en 2011	p. 25
VII	Répartition de la relève agricole féminine et masculine selon le mode d'établissement en 2006 et en 2011	p. 28
VIII	Pourcentage de la relève agricole féminine et masculine ayant utilisé les principales sources de financement au moment de l'établissement en 2006 et en 2011	p. 31
IX	Nature des principales décisions de gestion sous la responsabilité des jeunes agricultrices et agriculteurs en 2006 et en 2011	p. 38
X	Nature des principales décisions de production sous la responsabilité des jeunes agricultrices et agriculteurs en 2006 et en 2011	p. 39
XI	Travail à l'extérieur de l'entreprise agricole et revenus générés par ce travail chez la relève agricole féminine et masculine en 2006 et en 2011	p. 40



INTRODUCTION

Les femmes ont toujours occupé une place importante en agriculture. Elles sont présentes dans les entreprises agricoles québécoises et s'engagent dans les différents champs d'activité de l'exploitation. Elles sont passées de femmes ou de filles d'agriculteurs à propriétaires ou à copropriétaires exploitantes. Que savons-nous des particularités du profil professionnel et du cheminement des jeunes agricultrices et agriculteurs ?

Ce portrait de la relève agricole établie au Québec met en lumière quelques distinctions selon les sexes. À l'aide des données recueillies lors des recensements de la relève agricole établie faits en 2006 et en 2011, cette analyse différenciée selon les sexes cible diverses caractéristiques de la relève, telles que l'âge, la formation et la production agricole, ainsi que diverses particularités des parcours d'établissement, que ce soit au regard de la planification du projet d'établissement, de la réalisation de l'établissement ou de l'implication de la relève dans l'entreprise.

Au terme de ce document, les principales caractéristiques différenciant la relève agricole féminine et masculine permettront de dresser un portrait juste des jeunes agricultrices et agriculteurs et de déterminer quelques-uns des éléments distinctifs des parcours empruntés par les femmes et les hommes de la relève agricole pour leur établissement.

1. LA RELÈVE EN AGRICULTURE

- Au Québec, près d'un agriculteur sur cinq (18 %) est âgé de moins de 40 ans et possède des parts dans une entreprise agricole². Ces jeunes agricultrices et agriculteurs constituent la relève agricole établie.
- En 2006, il y avait une femme pour trois hommes au sein de la relève agricole, alors qu'en 2011, la proportion de femmes a connu une faible progression, atteignant 26 % (74 % d'hommes).

1.1 Une proportion plus faible de femmes en agriculture que dans les autres sphères de la société

Au Québec, en agriculture, les femmes représentent entre 24 et 27 % des effectifs, que ce soit pour les travailleurs agricoles, les agriculteurs ou la relève agricole. Au Canada, le pourcentage d'agricultrices atteint 27 %.

La proportion de femmes est nettement supérieure dans la population totale ou active et chez les travailleurs rémunérés en général. Dans ces catégories, la proportion de femmes est près de deux fois celle du secteur agricole, ce qui est davantage près de l'équilibre entre les pourcentages de femmes et d'hommes (tableau I).

Les proportions de femmes et d'hommes chez la relève agricole sont similaires à celles des travailleurs autonomes, une catégorie comparable d'entrepreneurs. Par ailleurs, la proportion de femmes de la relève agricole est supérieure à celle des travailleurs du secteur agricole.

Tableau I - Quelques points de repère au Québec

	Femmes	Hommes
Relève agricole établie du Québec	26 %	74 %
Agriculteurs du Québec	27 %	73 %
Travailleurs du secteur agricole	24 %	76 %
Agriculteurs canadiens	27 %	73 %
Travailleurs autonomes propriétaires d'une entreprise en société	27 %	73 %
Travailleurs rémunérés	48 %	52 %
Population active	47 %	53 %
Population totale	50 %	50 %

Sources : Institut de la statistique du Québec, 2011. Recensement de la population 2006. Statistique Canada, Enquête sur la population active, Recensement de l'agriculture 2006.

2. MAPAQ, Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles, version certifiée 2010.

2. DESCRIPTION GÉNÉRALE DE LA RELÈVE AGRICOLE FÉMININE

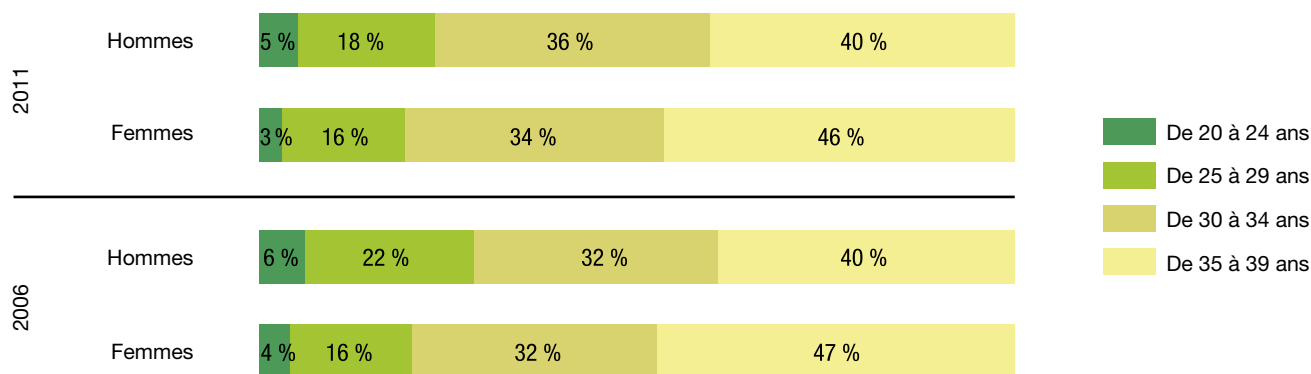
- Au Québec, entre 2006 et 2011, la proportion de femmes parmi les jeunes de la relève agricole a progressé.
- L'âge moyen de la relève féminine est similaire à celui de la relève masculine.
- Les jeunes agricultrices possèdent, en moyenne, moins de parts dans l'entreprise agricole que les jeunes agriculteurs. Toutefois, cette moyenne s'est accrue entre 2006 et 2011.
- Les jeunes agricultrices, tout comme leurs homologues masculins, travaillent principalement dans les productions sous gestion de l'offre (production laitière et de volaille). En 2011, la proportion de la relève féminine a cependant augmenté dans les secteurs des céréales, des légumes, des fruits et des cultures abritées.
- La répartition des femmes de la relève varie selon les régions. Elles sont généralement en plus grande proportion dans les régions périphériques. De plus, leur proportion est supérieure au pourcentage provincial dans certaines régions centrales.

2.1 Une faible différence entre les femmes et les hommes sur le plan de l'âge

La présence des jeunes agricultrices s'est accrue au sein de la relève agricole de 2006 à 2011, leur proportion étant passée de 24 à 26 %. En 2011, l'âge moyen de la relève féminine et de la relève masculine était semblable (33,3 ans pour les femmes et 32,7 ans pour les hommes). Cette situation est d'ailleurs similaire à celle de 2006.

La répartition de la relève dans les différents groupes d'âge révèle que les femmes sont plus nombreuses, en proportion, dans le groupe supérieur des 35 à 39 ans, tandis que les hommes le sont davantage dans les groupes d'âge inférieurs (figure 1).

Figure 1 - Répartition de la relève agricole féminine et masculine selon les groupes d'âge en 2006 et en 2011



Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie 2006 et 2011.

Peu de différences ont été observées entre 2006 et 2011 concernant la répartition de la relève agricole selon les principaux groupes d'âge, exception faite de la proportion de jeunes agriculteurs. Celle-ci a augmenté dans la catégorie des 30 à 34 ans (+4 %) au détriment du groupe des 25 à 29 ans (-4 %).

2.2 De jeunes agricultrices qui possèdent moins de parts dans leur entreprise que les jeunes agriculteurs

Au sein de la relève agricole, les femmes possèdent, en général, un pourcentage moins élevé de parts dans l'entreprise. Ainsi, en 2011, elles détenaient, en moyenne, 50 % de ces parts.

Entre 2011 et 2006, ce pourcentage a augmenté de 4 % chez les femmes, alors qu'il a crû de 1 % chez les hommes pour atteindre 59 %.

2.3 Le choix d'une production agricole : une différence peu marquée entre les femmes et les hommes

Le choix d'une production agricole diffère peu chez les femmes et les hommes, exception faite de la production laitière, où les femmes sont moins présentes (29 %) que les hommes (39 %).

Les jeunes agricultrices et agriculteurs qui s'établissent optent le plus souvent pour la production laitière ou avicole (34 % des femmes et 42 % des hommes). La préférence va ensuite à la production de céréales et protéagineux, et fourrages (10 % des femmes et 14 % des hommes). Au troisième rang vient la production bovine avec 9 % des femmes et 10 % des hommes (tableau II).

Par ailleurs, la relève féminine est légèrement plus présente dans le secteur ovin, où s'établit une proportion deux fois plus grande de femmes que d'hommes. De plus, alors que 12 % des jeunes agricultrices optent pour la production de légumes et de fruits, c'est le cas de 9 % des hommes.

Tableau II - Principales productions de la relève agricole au Québec selon les sexes en 2006 et en 2011

Productions principales	Femmes 2006	Femmes 2011	Hommes 2006	Hommes 2011
Bovins laitiers	34 %	29 %	40 %	39 %
Bovins de boucherie	10 %	9 %	12 %	10 %
Céréales et protéagineux, et fourrages	7 %	10 %	11 %	14 %
Acériculture	6 %	8 %	7 %	9 %
Porc	9 %	6 %	8 %	6 %
Ovins	6 %	6 %	3 %	3 %
Veaux lourds	5 %	3 %	2 %	2 %
Légumes frais et de transformation	5 %	6 %	4 %	5 %
Volaille	4 %	5 %	3 %	3 %
Fruits	4 %	6 %	3 %	4 %
Cultures abritées et horticulture ornementale	3 %	4 %	2 %	3 %

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie 2006 et 2011.

Entre 2006 et 2011, la proportion de la relève féminine en production laitière a diminué. En contrepartie, elle s'est accrue en acériculture et dans les entreprises produisant principalement des céréales, des légumes, des fruits ou des cultures abritées.

2.4 Une plus forte proportion de femmes dans les régions périphériques

Les femmes se trouvent en plus grande proportion (20 %) que leurs homologues masculins (17 %) dans les régions périphériques. En Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec, en Outaouais et au Bas-Saint-Laurent, la proportion de la relève féminine est d'ailleurs supérieure à la moyenne provinciale.

Parmi les régions centrales, l'Estrie, les Laurentides et la Capitale-Nationale-Côte-Nord affichent une proportion de jeunes agricultrices supérieure à la moyenne du Québec.

Tableau III - Pourcentage de la relève agricole féminine et masculine selon les régions du Québec en 2006 et en 2011

Régions centrales	Femmes 2006	Femmes 2011	Hommes 2006	Hommes 2011
Estrie	27 %	32 %	73 %	68 %
Laurentides	24 %	29 %	76 %	72 %
Montérégie	24 %	21 %	76 %	79 %
Centre-du-Québec	24 %	25 %	76 %	75 %
Lanaudière	23 %	25 %	77 %	75 %
Chaudière-Appalaches	22 %	23 %	78 %	77 %
Montréal-Laval	22 %	14 %	78 %	86 %
Capitale-Nationale-Côte-Nord	21 %	27 %	79 %	73 %
Mauricie	16 %	23 %	84 %	77 %
Régions périphériques	Femmes 2006	Femmes 2011	Hommes 2006	Hommes 2011
Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec	29 %	28 %	71 %	72 %
Outaouais	29 %	34 %	72 %	66 %
Bas-Saint-Laurent	27 %	29 %	73 %	71 %
Saguenay-Lac-Saint-Jean	24 %	26 %	76 %	74 %
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	20 %	25 %	80 %	75 %
Total	Femmes 2006	Femmes 2011	Hommes 2006	Hommes 2011
Province de Québec	24 %	26 %	76 %	74 %

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie 2006 et 2011.

La proportion de jeunes agricultrices a augmenté entre 2006 et 2011. Les régions de l'Estrie, des Laurentides, de la Capitale-Nationale-Côte-Nord, de la Mauricie, de l'Outaouais et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine témoignent particulièrement de cette hausse.

3. FORMATION DE LA RELÈVE AGRICOLE FÉMININE

- Globalement, le niveau de formation de la relève féminine est supérieur à celui de la relève masculine. Les femmes sont plus nombreuses, en proportion, à être titulaires d'un diplôme d'études postsecondaires.
- À tous les niveaux de formation, les jeunes agricultrices optent moins souvent que les hommes pour une spécialisation dans un domaine lié à l'agriculture.
- La participation de la relève féminine à des activités de formation continue est en progression mais demeure inférieure à celle de la relève masculine.

3.1 Des femmes plus scolarisées et des hommes plus spécialisés en agriculture

Dans les sections suivantes, la formation de la relève agricole sera traitée sous l'angle du plus haut diplôme obtenu. Le niveau de scolarité sera établi en considérant ce diplôme.

La spécialisation en agriculture de la relève sera déterminée, quant à elle, par les domaines de spécialisation des plus hauts diplômes d'études postsecondaires et professionnelles³ (DEP, DEC, AEC et DEU) de la relève agricole.

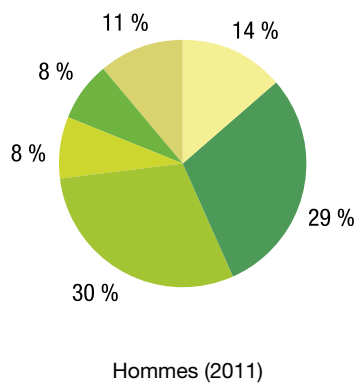
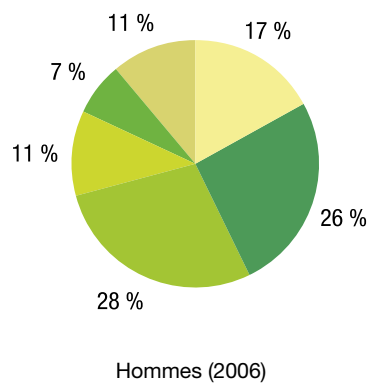
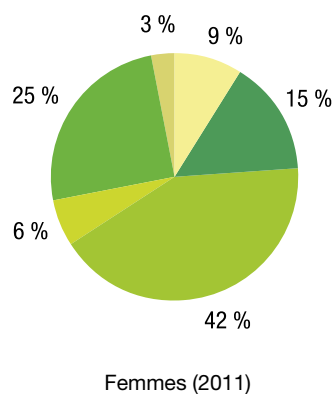
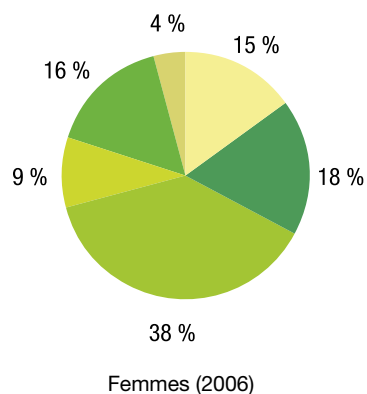
3.1.1 Un niveau de scolarité supérieur pour la relève féminine

De façon générale, la relève féminine possède un niveau de formation supérieur à celui de la relève masculine. La majorité des jeunes agricultrices (67 %) ont, comme plus haut diplôme, un diplôme d'études collégiales (DEC) ou un diplôme d'études universitaires (DEU), alors que c'est le cas de 38 % des jeunes de la relève masculine. C'est à l'université que la différence entre les femmes et les hommes est la plus marquée. Une femme sur quatre (25 %) a un DEU, alors que la proportion est de 8 % chez les hommes.

Par ailleurs, parmi les jeunes de la relève qui étaient titulaires d'un diplôme d'études secondaires (DES) ou qui n'avaient aucun diplôme en 2011, 12 % étaient des femmes, alors que la proportion s'élevait à 25 % chez les hommes (figure 2).

3. Les diplômes d'études postsecondaires et professionnelles considérés sont le diplôme d'études professionnelles (DEP), le diplôme d'études collégiales (DEC), l'attestation d'études collégiales (AEC) et le diplôme d'études universitaires (DEU).

Figure 2 - Plus haut diplôme obtenu par la relève agricole féminine et masculine au Québec en 2006 et en 2011



- Diplôme d'études secondaires (DES)
- Diplôme d'études collégiales (DEC)
- Diplôme d'études universitaires (DEU)
- Diplôme d'études professionnelles (DEP)
- Attestation d'études collégiales (AEC)
- Aucun

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie 2006 et 2011.

3.1.2 La formation spécialisée en agriculture : une affaire masculine

En 2011, 79 % de l'ensemble des jeunes agriculteurs établis étaient titulaires d'un diplôme d'études postsecondaires comme plus haut diplôme (88 % des femmes et 76 % des hommes). La majorité de ces jeunes (64 %) avaient suivi une spécialisation agricole. Les hommes sont d'ailleurs spécialisés en agriculture dans une plus grande proportion que les femmes, et cela, à tous les niveaux de formation (tableau IV).

Tableau IV - Proportion des jeunes de la relève agricole titulaires d'un diplôme spécialisé en agriculture, à titre de plus haut diplôme, selon le niveau de formation en 2011

Niveau de scolarité	Femmes spécialisées en agriculture	Hommes spécialisés en agriculture	Jeunes de la relève titulaires d'un diplôme d'études postsecondaires à titre de plus haut diplôme
DEP	38 %	71 %	68 %
DEC	52 %	81 %	72 %
AEC	65 %	71 %	68 %
DEU	25 %	43 %	34 %
Total	42 %	72 %	64 %

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie 2011.

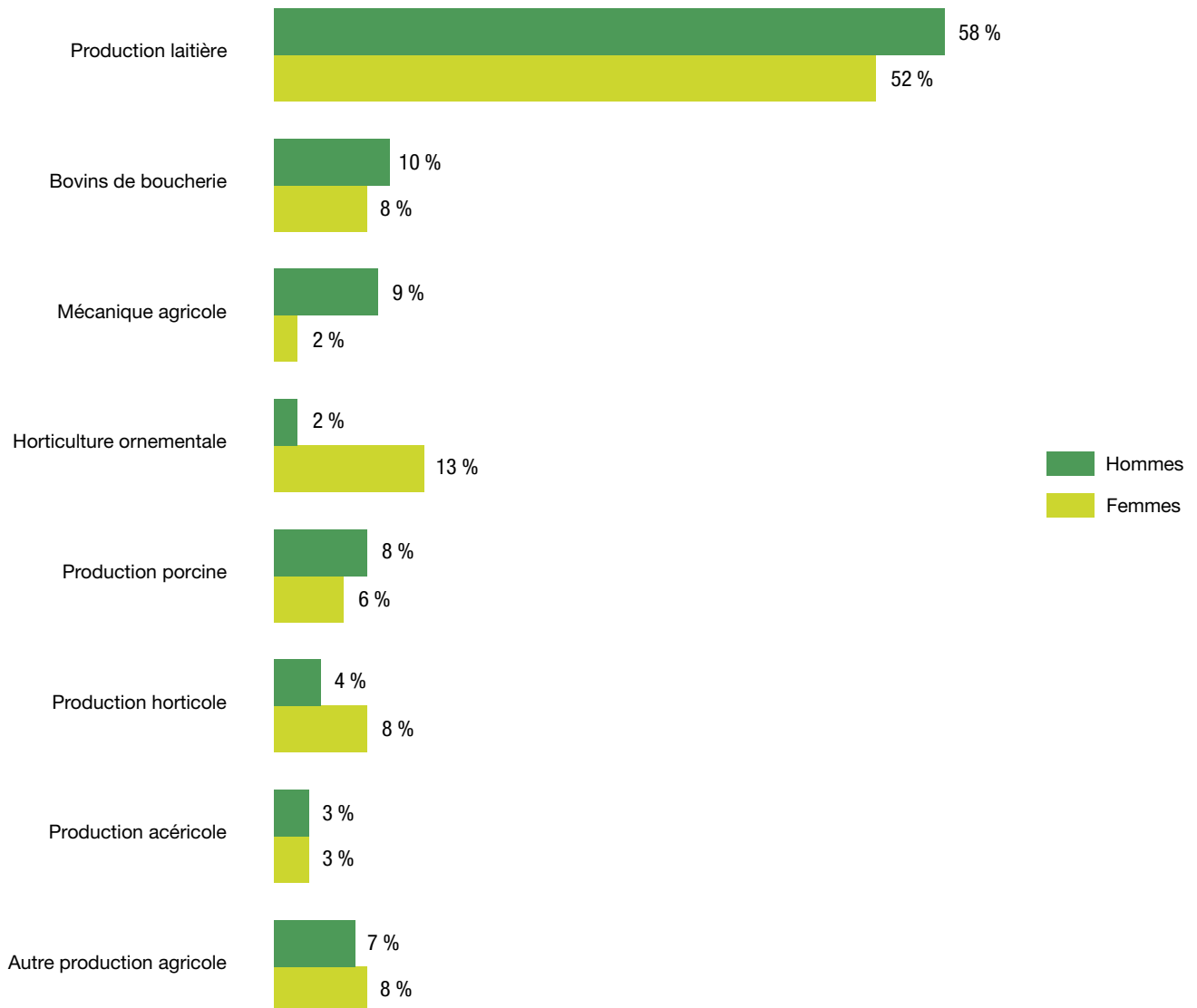
La formation professionnelle

La majorité (68 %) des jeunes de la relève agricole titulaires d'un DEP à titre de plus haut diplôme ont suivi une spécialisation en agriculture. Sur ce point, les femmes et les hommes se distinguent. Les femmes titulaires d'un DEP comme plus haut diplôme sont moins nombreuses, en proportion, à avoir une spécialisation agricole.

Le DEP en production laitière est le choix le plus populaire tant chez les femmes que chez les hommes. En 2011, il était celui de 52 % des femmes et de 58 % des hommes titulaires d'un DEP en agriculture comme plus haut diplôme (figure 3).

Par ailleurs, les jeunes agricultrices possédant un DEP en agriculture comme plus haut diplôme s'avèrent plus nombreuses, en proportion, dans les domaines de l'horticulture ornementale (13 %) et de la production horticole (8 %) que leurs homologues masculins (2 % et 4 % respectivement).

Figure 3 - Principaux champs de spécialisation des jeunes de la relève agricole féminine et masculine titulaires d'un DEP¹ en agriculture, à titre de plus haut diplôme, en 2011



1. Un jeune peut posséder plus d'un DEP, donc plus d'une spécialisation agricole.
 Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie 2011.

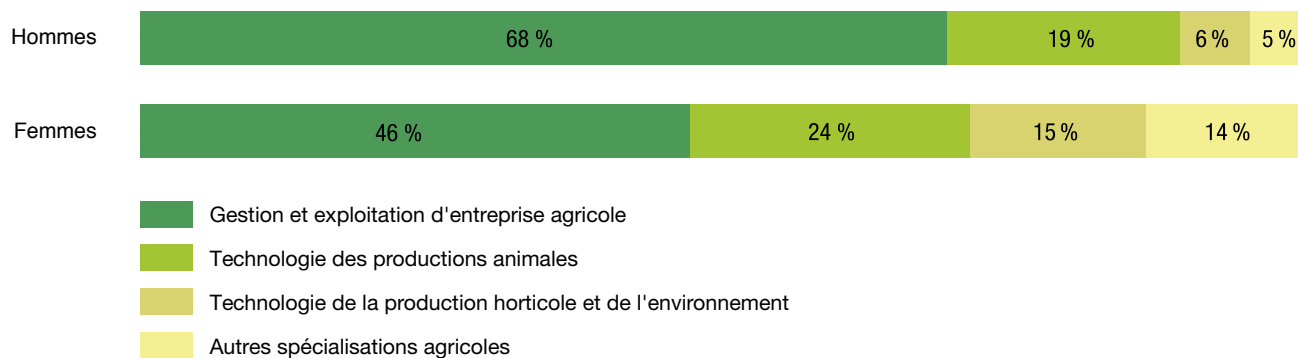
Certaines jeunes agricultrices qui sont titulaires d'un DEP comme plus haut diplôme ont plutôt choisi de se spécialiser en comptabilité (14 %), en secrétariat (8 %) ou dans un autre domaine non agricole (39 %).

La formation collégiale

En 2011, parmi les jeunes titulaires d'un DEC comme plus haut diplôme, près des trois quarts (72 %) avaient suivi une spécialisation en agriculture. C'était le cas de 52 % des femmes et de 81 % des hommes.

Le DEC spécialisé en gestion et exploitation d'entreprise agricole (GEEA) est le champ de spécialisation agricole le plus populaire tant chez ces femmes que chez ces hommes (figure 4).

Figure 4 - Principaux champs de spécialisation des jeunes de la relève agricole féminine et masculine titulaires d'un DEC¹ en agriculture, à titre de plus haut diplôme, en 2011



1. Un jeune peut posséder plus d'un DEC, donc plus d'une spécialisation agricole.
Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie 2011.

Les jeunes agricultrices sont plus nombreuses, en proportion, que leurs homologues masculins à avoir une spécialisation dans les domaines de la technologie des productions animales (24 %), de la technologie de la production horticole et de l'environnement (15 %) ainsi que dans les autres spécialisations agricoles (14 %).

De plus, près de la moitié (42 %) des jeunes agricultrices titulaires d'un DEC comme plus haut diplôme se sont spécialisées dans un domaine autre que l'agriculture, soit les techniques de comptabilité et de gestion (32 %) ou un autre domaine non agricole (68 %).

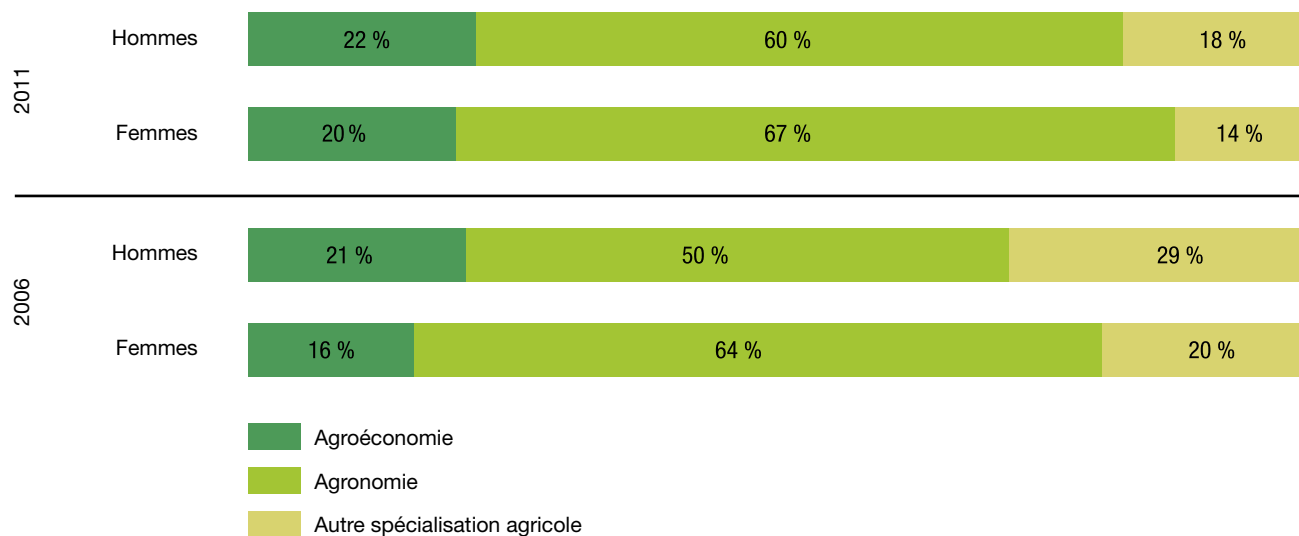
3.1.3 Une hausse de la formation universitaire, particulièrement chez les femmes

En 2011, plus d'un jeune de la relève sur dix (12 %) possédait un diplôme d'études universitaires dans son cursus. C'était le cas de 25 % de la relève féminine et de 8 % de la relève masculine. Cela représente une augmentation par rapport à 2006.

Toutefois, la plupart des jeunes de la relève qui avaient un diplôme universitaire n'étaient pas spécialisés en agriculture. Trois jeunes agricultrices sur quatre (75 %) titulaires d'un DEU n'étaient pas spécialisées en agriculture, alors que la proportion était de 57 % chez les diplômés masculins.

Parmi la relève agricole possédant une formation universitaire en agriculture, l'agronomie est la spécialisation la plus courante chez les femmes et les hommes (figure 5).

Figure 5 - Principaux champs de spécialisation des diplômes d'études universitaires¹ en agriculture de la relève agricole féminine et masculine en 2006 et en 2011



1. Un jeune peut posséder plus d'un diplôme universitaire, donc plus d'une spécialisation agricole
 Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie 2006.

Au moment du Recensement de la relève agricole établie 2011, 3 % des jeunes de la relève agricole étaient inscrits à un programme d'études, soit 6 % de la relève féminine et 2 % de la relève masculine.

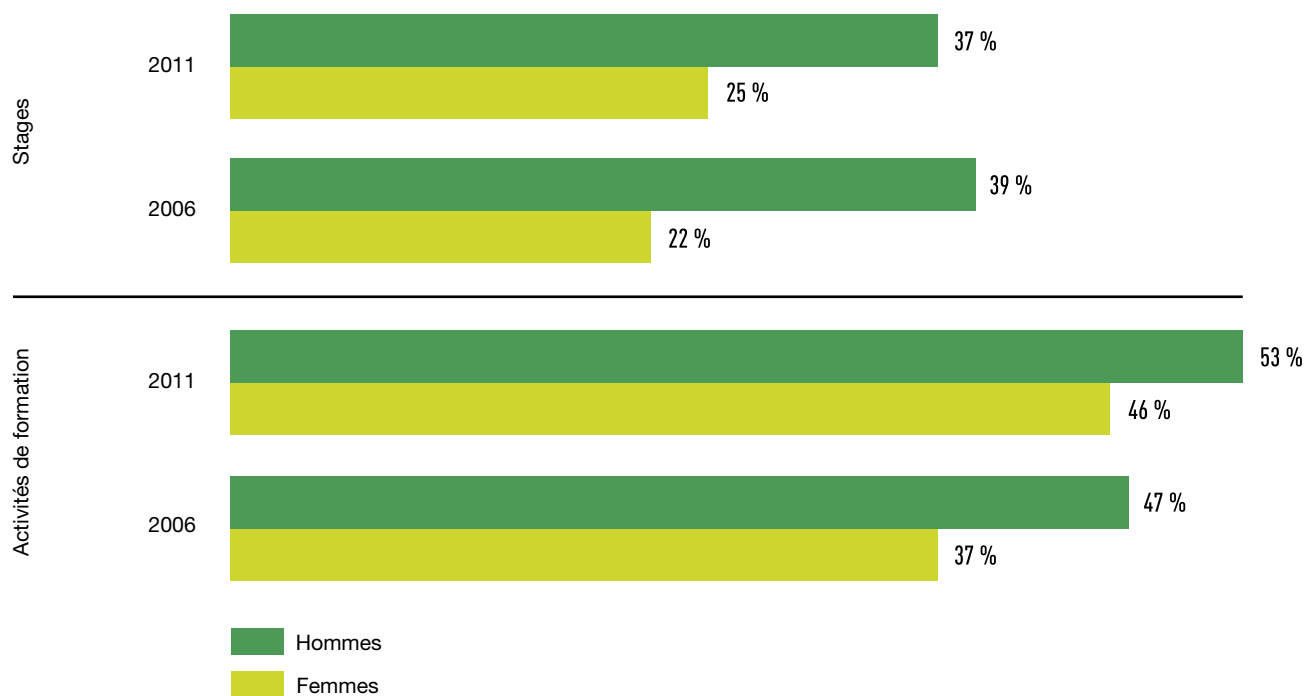
3.2 Formation continue : une participation en progression mais moins élevée chez la relève féminine

Bien que les jeunes agricultrices (60 %) comme les jeunes agriculteurs (61 %) considèrent comme important de poursuivre leur formation à la suite de leur établissement, les femmes sont moins nombreuses, en proportion, à participer à des stages et à des activités de formation continue que les hommes. Toutefois, tant chez les femmes que chez les hommes, les activités de formation sont plus populaires que les stages.

En 2011, 46 % des jeunes agricultrices avaient participé à au moins une activité de formation continue, alors qu'un jeune agriculteur sur deux (53 %) avait fait de même. La participation des jeunes à des activités de formation a connu une hausse entre 2006 et 2011, particulièrement chez les femmes (figure 6).

Les principaux thèmes des activités de formation des jeunes de la relève féminine et masculine touchaient les techniques de production et la gestion.

Figure 6 - Participation de la relève agricole féminine et masculine à des stages et à des activités de formation en 2006 et en 2011



Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie 2006 et 2011.

Diverses raisons sont évoquées par les jeunes de la relève pour justifier leur non-participation aux activités de formation offertes. Tant chez les femmes que chez les hommes, le manque de temps est la principale raison mentionnée.

Par ailleurs, la participation des femmes à des stages est moins courante que celle des hommes. Alors qu'une jeune agricultrice sur quatre (25 %) avait effectué un stage en 2011, c'était le cas de près de quatre jeunes agriculteurs sur dix (37 %).

4. PARCOURS D'ÉTABLISSEMENT DE LA RELÈVE AGRICOLE FÉMININE

- L'établissement de la relève féminine s'effectue généralement dans un contexte moins planifié que celui de la relève masculine. En effet, les femmes envisagent plus tardivement que les hommes de s'établir en agriculture et elles allouent moins de temps à la planification de leur projet d'établissement.
- La majorité des jeunes agricultrices et agriculteurs ont reçu l'appui de leur famille pour leur établissement sous diverses formes. Pour la moitié d'entre eux, cela s'est traduit par un appui financier.
- En moyenne, au moment de l'établissement, les jeunes agricultrices sont plus âgées que leurs homologues masculins et elles acquièrent une proportion de parts inférieure dans l'entreprise agricole. Elles sont toutefois plus nombreuses, en proportion, à faire l'acquisition de la totalité des parts de l'entreprise.
- Trois agricultrices sur quatre (78 %), actuellement membres de la relève, se sont établies depuis 2001. La proportion de la relève féminine dans les établissements réalisés entre 2005 et 2011, était supérieure, chaque année, au rapport femmes-hommes global.
- Les jeunes agricultrices s'établissent davantage par le démarrage d'une entreprise agricole que leurs homologues masculins. Il s'agit d'ailleurs de parcours d'établissement généralement non familiaux.

4.1 Un établissement moins planifié pour la relève féminine

La relève féminine planifie moins son projet d'établissement que la relève masculine. Bien qu'elle soit généralement plus formée, elle a moins souvent une formation spécialisée en agriculture. Il est donc possible que les femmes ne suivent pas leur formation dans la perspective de s'établir en agriculture.

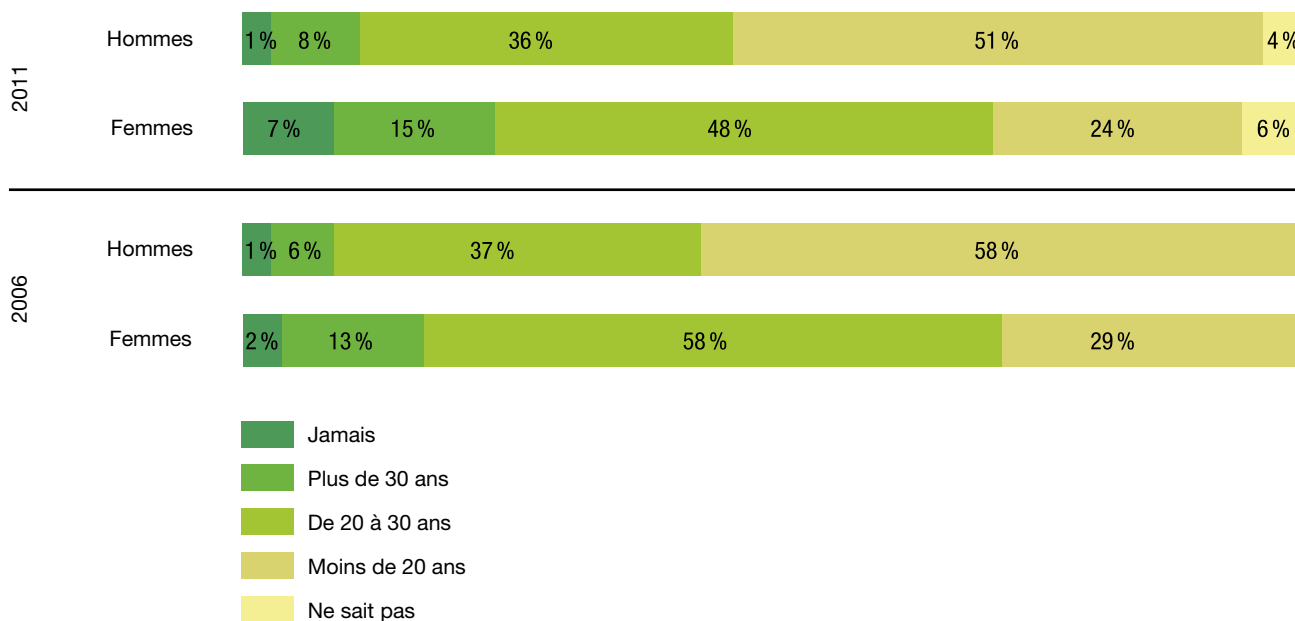
L'âge plus tardif auquel est prise la décision de s'établir en agriculture et le temps moindre alloué à la planification du projet peuvent expliquer que l'établissement agricole de la relève féminine s'effectue dans un contexte moins planifié que dans le cas de la relève masculine. Les sections suivantes porteront sur ces points.

4.1.1 Une décision plus tardive chez la relève féminine

Les jeunes agricultrices envisagent de s'établir en agriculture plus tardivement que leurs homologues masculins. En moyenne, cette décision est prise à 23 ans chez les femmes, alors qu'elle l'est plutôt à 20 ans chez les hommes (figure 7).

Plus de la moitié (51 %) des jeunes de la relève masculine prennent cette décision avant l'âge de 20 ans, alors que c'est le cas de 24 % de la relève féminine.

Figure 7 - Âge auquel les jeunes de la relève féminine et masculine avaient envisagé sérieusement de s'établir en agriculture en 2006 et en 2011



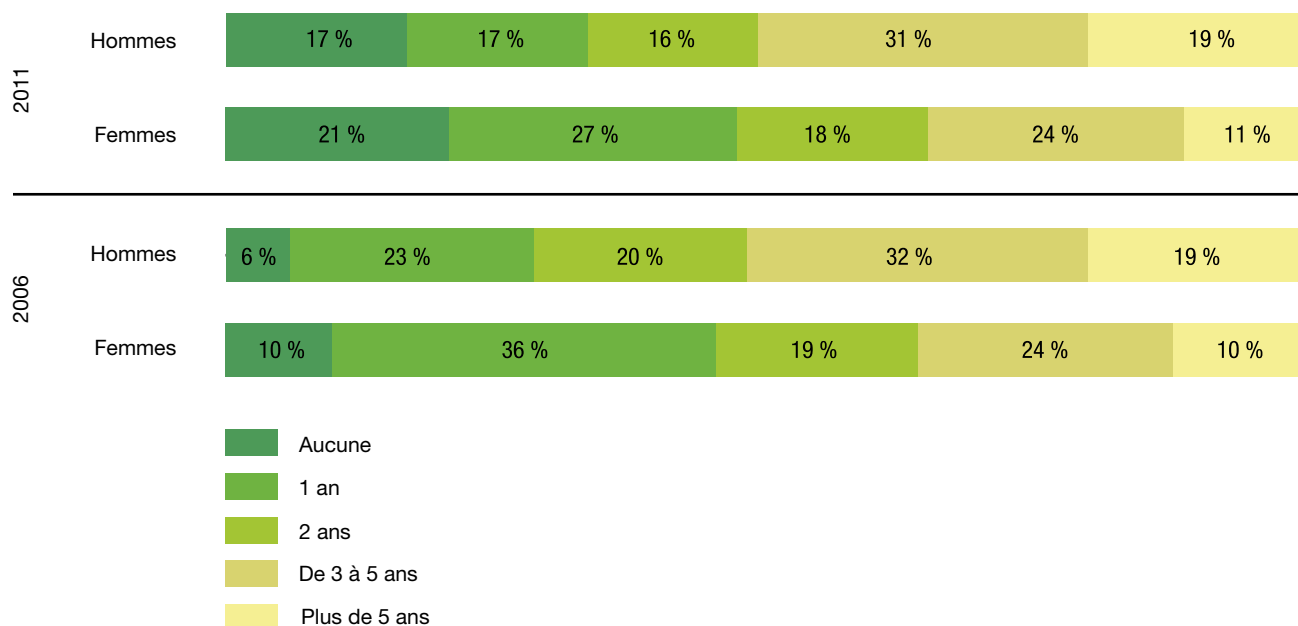
Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie 2006 et 2011.

En 2011, les femmes étaient moins nombreuses que les hommes, en proportion, à avoir envisagé de s'établir en agriculture lorsqu'elles étaient âgées de 20 à 30 ans que celles à avoir envisagé de le faire à plus de 30 ans. Les jeunes agricultrices à n'avoir jamais envisagé de s'établir en agriculture a aussi augmenté entre 2006 et 2011.

4.1.2 Une moins longue planification du projet d'établissement chez les femmes

Le temps que les jeunes agricultrices consacrent à préparer leur établissement est inférieur à celui des jeunes agriculteurs (figure 8).

Figure 8 - Nombre d'années allouées à la planification du projet d'établissement par la relève agricole féminine et masculine en 2006 et en 2011



Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie 2006 et 2011.

Le temps alloué par l'ensemble de la relève agricole à la planification de l'établissement avait augmenté en 2011. En moyenne, les jeunes agricultrices avaient planifié leur projet d'établissement pendant trois ans et cinq mois (deux ans et huit mois en 2006), alors que les jeunes agriculteurs y avaient consacré quatre ans et demi (trois ans et onze mois en 2006).

Près de la moitié (48 %) des jeunes agricultrices avaient planifié leur projet d'établissement durant un an ou moins, ce qui était sensiblement le cas en 2006. Chez les hommes, en 2006 et en 2011, des proportions similaires (29 % et 34 % respectivement) avaient alloué un an ou moins à la planification de leur projet d'établissement.

Plus d'une femme sur trois (35 %) avait planifié son projet d'établissement sur une période de trois ans ou plus en 2011. C'était également le cas de la moitié des hommes (50 %).

4.1.3 Une relève qui bénéficie de l'appui familial

Les jeunes femmes comme les jeunes hommes établis en agriculture ont bénéficié, pour la plupart, de l'appui de leur famille avant la réalisation de leur projet d'établissement. Cela est d'autant plus marqué chez la relève masculine (figure 9).

Figure 9 - Pourcentage de jeunes agricultrices et agriculteurs ayant reçu l'appui de leur famille avant leur établissement en 2006 et en 2011



Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie 2006 et 2011.

L'appui de la famille peut prendre différentes formes, financières ou non. Par exemple, pour 80 % de la relève féminine et 75 % de la relève masculine qui a bénéficié d'un appui familial, celui-ci consiste en une approbation de la famille quant au projet.

La majorité des jeunes agricultrices qui ont bénéficié d'un appui familial (58 %) ont été accompagnées par leur famille durant la démarche d'établissement. Elles étaient toutefois moins nombreuses, en proportion, que les jeunes agriculteurs à bénéficier de cet accompagnement (70 % chez les hommes). Cela est probablement lié au fait que les jeunes agriculteurs empruntent plus souvent que les filles un parcours d'établissement par transfert d'entreprise agricole, dans lequel les parents sont directement impliqués.

Tableau V - Principales formes d'appui familial reçues par la relève agricole féminine et masculine¹ en 2006 et en 2011

Formes d'appui familial	Femmes 2006	Femmes 2011	Hommes 2006	Hommes 2011
Approbation de la décision	84 %	80 %	80 %	75 %
Accompagnement durant la démarche	49 %	58 %	67 %	70 %
Aide financière durant les études	27 %	33 %	36 %	41 %
Aide financière autrement que durant les études	ND	34 %	ND	40 %
Autres	7 %	1 %	7 %	1 %

1. Les jeunes agricultrices et agriculteurs peuvent avoir reçu plus d'une forme d'appui familial.

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie 2006 et 2011.

4.1.4 Un plan d'affaires pour la majorité de la relève, principalement les femmes

Au moment de planifier le projet d'établissement, la majorité (59 %) de la relève élabore un plan d'affaires, soit 65 % des jeunes agricultrices et 57 % des jeunes agriculteurs. Bien que les femmes allouent moins de temps à la planification de leur établissement, elles demeurent plus nombreuses, en proportion, à élaborer elles-mêmes leur plan d'affaires (59 % contre 52 % pour les hommes).

4.2 La réalisation de l'établissement

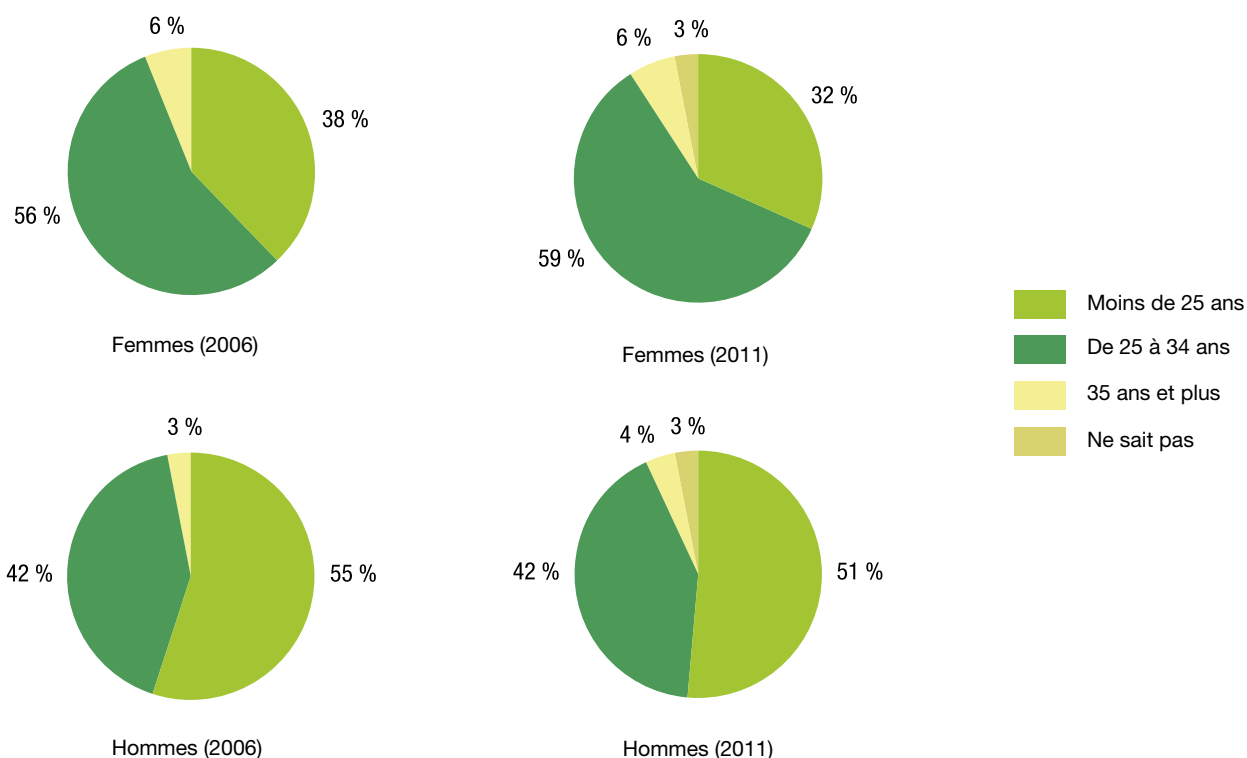
L'établissement des jeunes agricultrices se distingue de celui des jeunes agriculteurs, tant du point de vue de l'acquisition initiale des parts que de celui du type de parcours privilégié.

4.2.1 Une relève féminine plus âgée lors de l'établissement

Au moment de leur établissement, les jeunes agricultrices sont plus âgées que leurs homologues masculins. Lors de l'acquisition des premières parts dans l'entreprise agricole, l'âge moyen de la relève féminine est de 27 ans, alors que la relève masculine est âgée de 25 ans.

Ainsi, la majorité des jeunes agricultrices (59 %) étaient âgées de 25 à 34 ans au moment de leur établissement, alors que les jeunes agriculteurs (51 %) étaient plutôt âgés de moins de 25 ans (figure 10).

Figure 10 - Âge à l'établissement de la relève agricole féminine et masculine en 2006 et en 2011



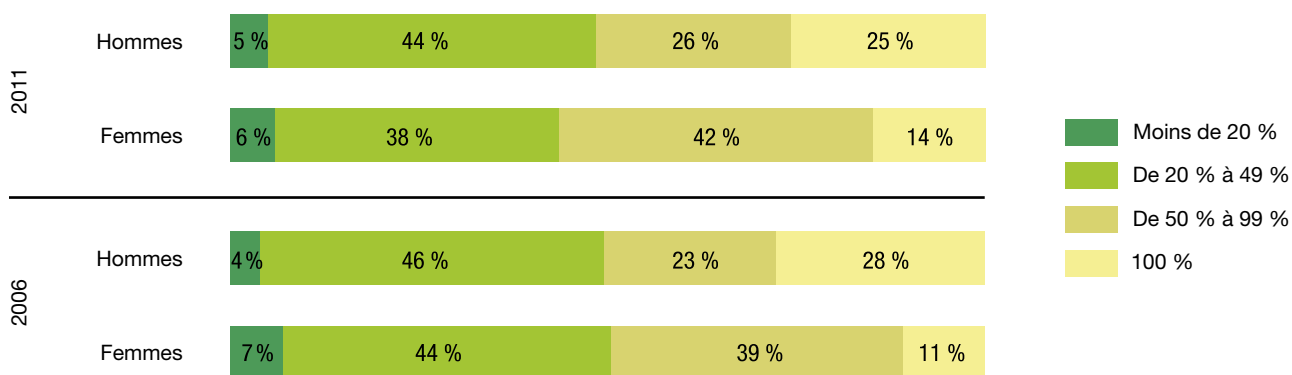
Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie 2006 et 2011.

Entre 2006 et 2011, la répartition de la relève féminine selon les catégories d'âge s'est modifiée. En 2011, une proportion inférieure de femmes appartenait à la catégorie des moins de 25 ans au profit de la catégorie des 25 à 34 ans. Cela ne semble pas le cas chez les jeunes agriculteurs, où la répartition selon les groupes d'âge est restée similaire entre 2006 et 2011.

4.2.2 Une relève féminine qui acquiert moins de parts initialement que la relève masculine

En général, au moment de leur établissement, les jeunes de la relève féminine acquièrent moins de parts, en moyenne, au sein de l'entreprise que les jeunes de la relève masculine. Les parts acquises initialement par les jeunes agricultrices représentent, en moyenne, 46 %, alors que les hommes s'établissent avec 50 % des parts de l'entreprise en moyenne (figure 11). Les femmes sont pourtant plus nombreuses en proportion à acquérir initialement 50 % et plus des parts sur l'entreprise agricole.

Figure 11 - Pourcentage de parts acquises initialement par les femmes et les hommes de la relève agricole en 2006 et en 2011



Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie 2006 et 2011.

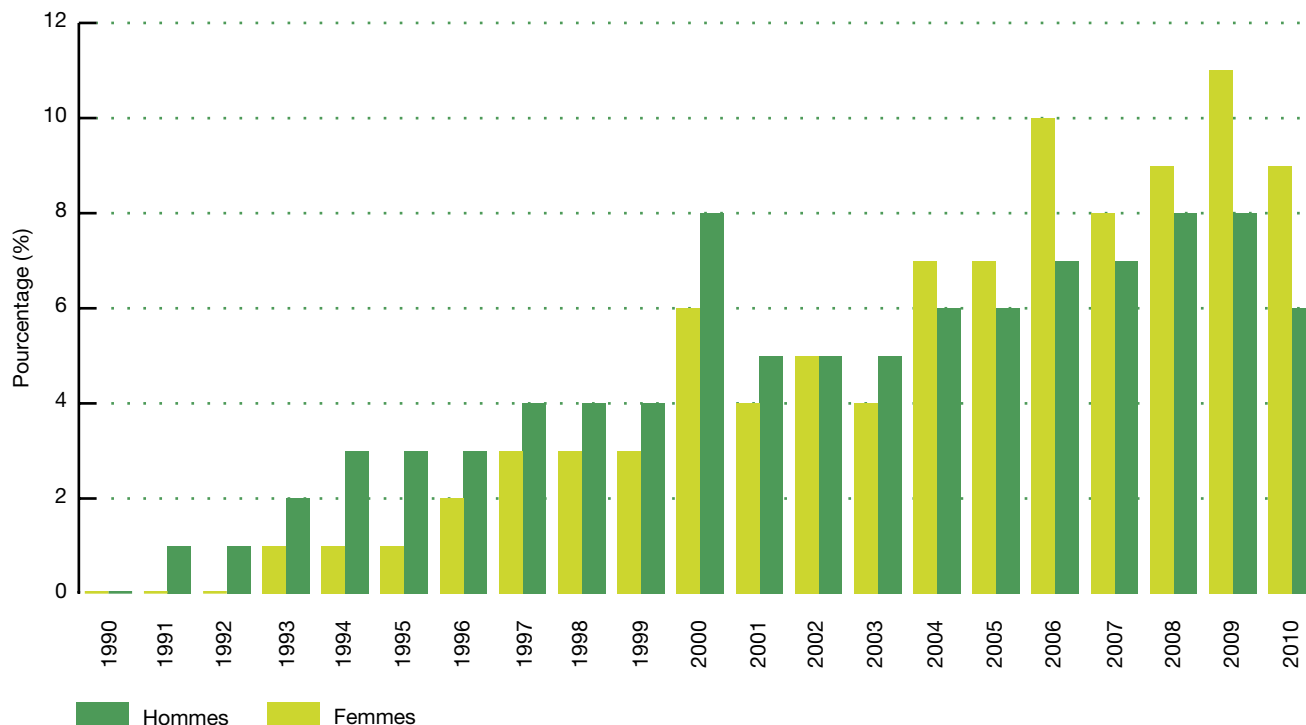
La proportion de femmes à s'établir en faisant l'acquisition d'au moins 50 % des parts de l'entreprise a connu une hausse, atteignant 56 % en 2011 par rapport à 50 % en 2006. Chez les hommes, cette proportion est restée la même entre 2006 et 2011 (51 %).

Le pourcentage de femmes à s'établir en acquérant la totalité des parts d'une entreprise agricole a également augmenté, passant de 11 % en 2006 à 14 % en 2011. Sur ce point, il s'agit plutôt d'une diminution chez les hommes, leur proportion étant passée de 28 % en 2006 à 25 % en 2011.

4.2.3 Des établissements de plus en plus féminins depuis 2004

La distribution de la relève féminine et masculine selon l'année d'acquisition des premières parts montre que l'avènement de la relève féminine a pris une envergure plutôt récemment. Parmi l'ensemble de la relève féminine, la proportion de femmes établies depuis 2004, à chaque année, est supérieure à celle des hommes (figure 12).

Figure 12 - Proportion de jeunes agricultrices et agriculteurs selon l'année de l'établissement¹ en 2011



1. Rappelons que les données issues du Recensement de la relève agricole établie concernent les relèves toujours dans les affaires en 2011 et non l'ensemble des relèves s'étant établies pour chacune de ces années et ayant cessé ou non leurs activités agricoles.
Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie 2011.

Parmi les jeunes agricultrices toujours dans les affaires en 2011, 78 % s'étaient établies depuis 2001, alors que c'était le cas de 65 % des jeunes agriculteurs. Entre 2005 et 2011, la proportion de la relève féminine dans les établissements réalisés était supérieure, chaque année, au rapport femmes-hommes global (tableau VI).

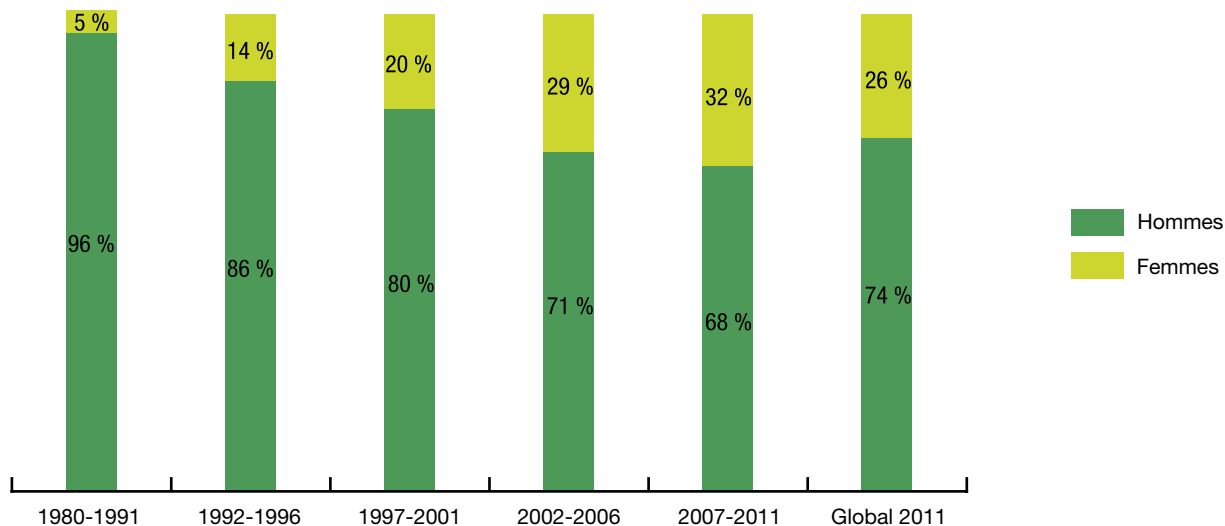
Tableau VI - Répartition des femmes et des hommes selon l'année d'établissement en 2011

Année d'établissement	Pourcentage de femmes	Pourcentage d'hommes
2005	28 %	72 %
2006	34 %	66 %
2007	29 %	71 %
2008	30 %	70 %
2009	34 %	66 %
2010	35 %	65 %
Global (2011)	26 %	74 %

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie 2011.

La proportion de jeunes agricultrices établies parmi la relève agricole s'accroît (figure 13). Le pourcentage moyen d'établissements féminins pour la période 2007-2011 est de 32 %.

Figure 13 - Proportion de la relève agricole féminine et masculine s'étant établie selon les périodes¹ en 2011



1. Rappelons que les données issues du Recensement de la relève agricole établie concernent les relèves toujours dans les affaires en 2011 et non l'ensemble des relèves s'étant établies pour chacune de ces années et ayant cessé ou non leurs activités agricoles. MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie 2011.

4.2.4 Des parcours d'établissement en agriculture différents selon les sexes

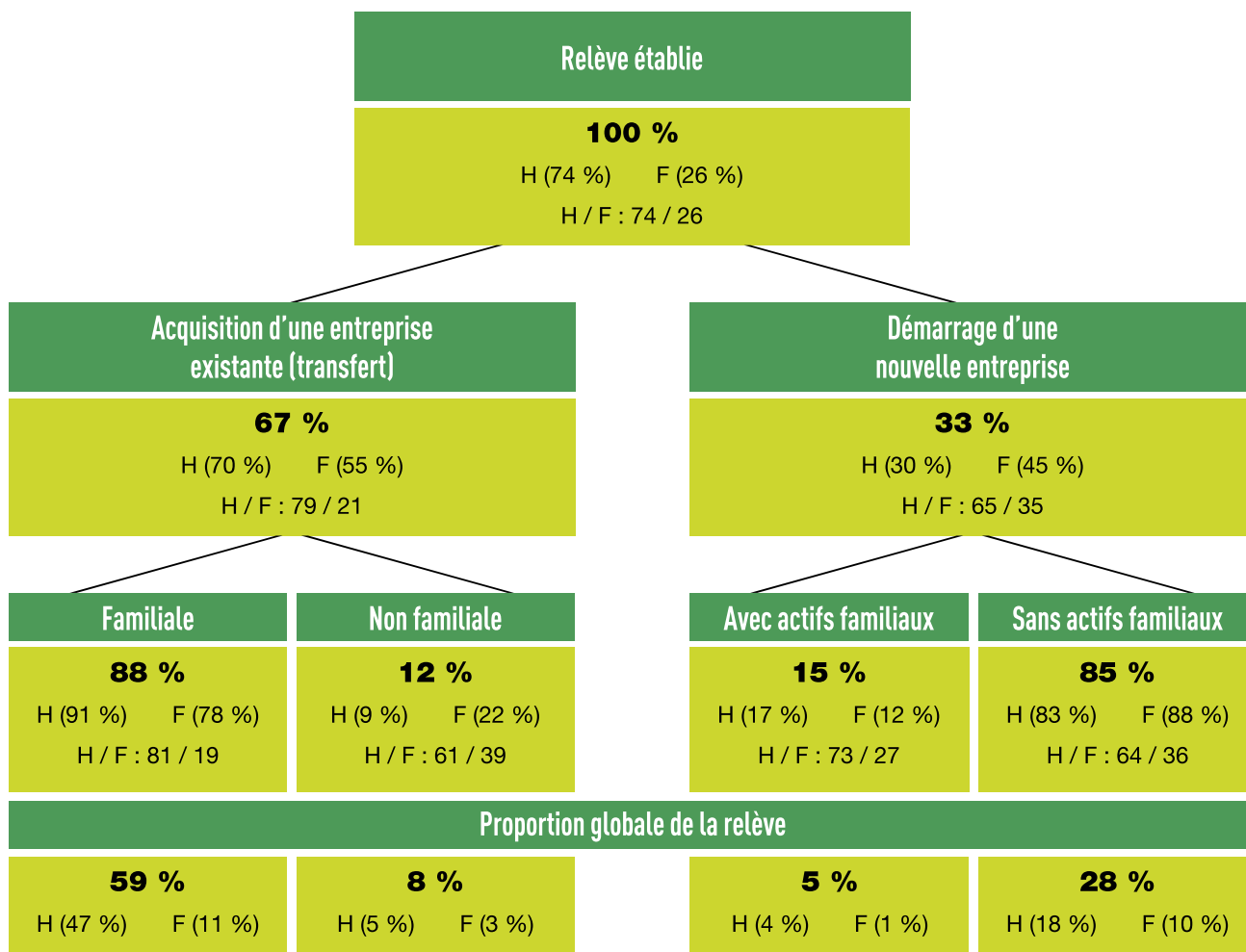
Les parcours d'établissement de la relève agricole diffèrent selon les sexes, les femmes et les hommes choisissant, dans des proportions différentes, de s'établir par transfert de ferme ou par démarrage. L'aspect familial ou non familial de l'établissement est un élément distinctif des parcours d'établissement de la relève féminine et masculine.

Une relève agricole qui s'établit principalement par transfert de ferme, mais une montée de popularité pour le démarrage

Le transfert de ferme demeure le mode d'établissement privilégié par la relève (67 % des établissements). La majorité des jeunes hommes (70 %) et des jeunes femmes (55 %) qui s'établissent en agriculture font l'acquisition d'une entreprise agricole existante.

Près d'un jeune de la relève agricole sur trois (33 %) s'établit en agriculture en démarrant une nouvelle entreprise. Ce mode d'établissement est plus populaire chez les femmes, 45 % d'entre elles optant pour cette voie (figure 14).

Figure 14 - Répartition des jeunes agricultrices et agriculteurs selon le mode d'établissement en 2011



Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie 2011.

Entre 2006 et 2011, le démarrage d'entreprise agricole a gagné en popularité (+6 % des établissements en 2011). Une proportion supérieure de femmes et d'hommes avaient démarré leur entreprise agricole en 2011 par rapport à 2006 (tableau VII)

Tableau VII - Répartition de la relève agricole féminine et masculine selon le mode d'établissement en 2006 et en 2011

Modes d'établissement	Femmes 2006	Hommes 2006	Total 2006	Femmes 2011	Hommes 2011	Total 2011
Transfert de ferme (acquisition d'une entreprise existante)	69 %	75 %	73 %	55 %	70 %	67 %
Démarrage d'une nouvelle entreprise	31 %	25 %	27 %	45 %	30 %	33 %
Total	24 %	76 %	100 %	26 %	74 %	100 %

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie 2006 et 2011.

Le transfert de ferme familial : le mode d'entrée principal en agriculture

Le transfert familial d'une entreprise agricole est le parcours d'établissement le plus populaire chez l'ensemble de la relève (59 %). En effet, 47 % de la relève agricole est constituée de jeunes hommes établis par transfert de ferme familiale et 11 %, de jeunes femmes établies selon ce modèle.

Le rapport femmes-hommes parmi les jeunes établis par transfert familial d'une entreprise agricole est de 19 femmes pour 81 hommes.

L'aspect non familial de l'établissement : une affaire féminine

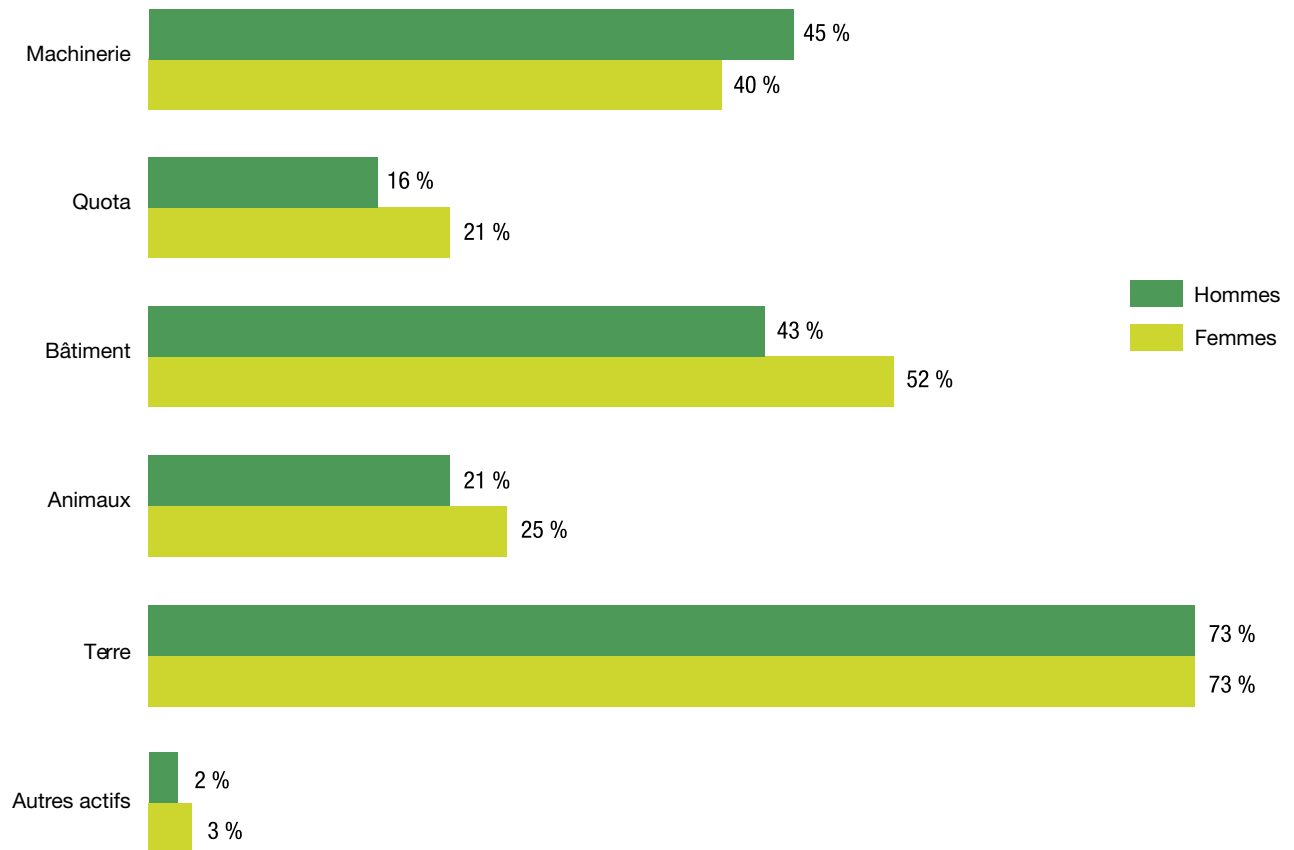
L'aspect familial ou non familial du mode d'entrée des jeunes en agriculture varie selon les sexes. Par exemple, les femmes adoptent un parcours d'établissement non familial plus fréquemment que les hommes.

Plus d'une femme sur deux (52 %) s'établit en agriculture en utilisant la voie non apparentée, c'est-à-dire que son établissement est soit un transfert d'une entreprise non familiale, soit un démarrage n'ayant pas bénéficié d'actifs agricoles familiaux. Chez les hommes, les parcours d'établissement non familiaux sont moins empruntés. Près d'un jeune agriculteur sur trois (31 %) seulement effectue un établissement non apparenté.

Pour la majorité (88 %) de la relève agricole établie par transfert d'une entreprise agricole existante, cela se fait dans un contexte familial (figure 15). Parmi la relève féminine établie par cette voie, 78 % a acquis une entreprise agricole familiale, alors que c'est le cas de 91 % des jeunes agriculteurs. Soulignons ici que 55 % des jeunes de la relève agricole féminine ont des parents agriculteurs, alors que c'est le cas de 81 % de la relève masculine.

Parmi les femmes établies par démarrage, 12 % ont incorporé des actifs agricoles familiaux dans leur projet. Il en est de même pour 17 % de la relève masculine établie par démarrage. Les principaux actifs agricoles familiaux ayant contribué au démarrage sont la terre, les bâtiments et la machinerie ou le matériel agricole.

Figure 15 - Principaux actifs agricoles familiaux ayant contribué à l'établissement par démarrage de la relève agricole féminine et masculine en 2011



Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie 2011.

4.2.5 Différentes stratégies utilisées lors de l'établissement

Pour faire son entrée en agriculture, la relève agricole peut utiliser différentes stratégies visant à faciliter la réalisation de son projet ou lui permettant de diminuer ses risques de départ.

La diversification des activités agricoles initiales d'une entreprise existante est une stratégie utilisée par 22 % de la relève féminine et 24 % de la relève masculine lors de l'établissement par transfert.

Une autre stratégie est lorsque l'introduction d'une relève dans une entreprise agricole existante coïncide avec une augmentation du volume de production ou de la taille de l'entreprise. Cette approche est mise en œuvre par la majorité de la relève féminine (59 %) et masculine (71 %) qui s'établit par transfert de ferme.

D'autres stratégies s'appliquent davantage à un contexte de démarrage d'une nouvelle entreprise agricole. Par exemple, 29 % de la relève féminine et 37 % de la relève masculine ont reçu l'appui d'une entreprise agricole existante lors du démarrage. Ainsi, la nouvelle entreprise bénéficie d'un soutien pouvant prendre la forme d'un financement, d'un prêt de machinerie ou d'une mise en commun de ressources humaines de la part de l'autre entreprise, par exemple.

Au moment du démarrage, 11 % de la relève féminine et 15 % de la relève masculine ont réorienté les activités de l'entreprise agricole, c'est-à-dire qu'elles se sont dirigées vers de nouvelles productions après avoir abandonné les productions initiales de l'entreprise.

La location d'actifs agricoles et le contrat passé avec un intégrateur sont des stratégies d'établissement adoptées par la relève féminine et la relève masculine dans des proportions semblables.

Les principaux actifs agricoles loués par la relève sont la terre et les bâtiments. Parmi les femmes ayant loué des actifs agricoles, 56 % louaient la terre et 39 %, les bâtiments. Les hommes ayant des actifs en location lors de l'établissement louaient la terre (65 %) et les bâtiments (25 %). Une proportion égale de femmes et d'hommes louaient l'ensemble des actifs agricoles de l'entreprise (28 %).

Entre 2006 et 2011, la location d'actifs agricoles a gagné en popularité chez la relève (+11 %). Alors que 21 % des femmes avaient loué des actifs agricoles pour réaliser leur projet d'établissement en 2006, cette proportion avait atteint 32 % en 2011. Chez les hommes, 25 % de la relève avait utilisé cette stratégie en 2006 et 35 % en 2011.

5. FINANCEMENT ET CONSULTATION CHEZ LA RELÈVE AGRICOLE FÉMININE

- La nature distincte des établissements en agriculture selon les sexes influence les sources de financement utilisées par les jeunes : la relève féminine adopte une démarche de recherche de financement plus ouverte en sollicitant des organismes de développement économique.
- La relève féminine se démarque particulièrement en ce qui concerne le Programme d'appui financier à la relève agricole de La Financière agricole du Québec (FADQ). Elle utilise davantage la subvention au démarrage et rend l'entreprise agricole admissible aux programmes offerts dans une proportion égale ou supérieure à sa représentativité au sein de la relève.
- Les jeunes agricultrices sont plus nombreuses, en proportion, à avoir recours au Programme d'appui à l'investissement des jeunes entreprises agricoles et au programme Diversification et commercialisation en circuit court en région du MAPAQ.

5.1 Les sources de financement utilisées par la relève féminine : l'influence du type de projet

Les sources de financement disponibles pour la relève agricole sont relativement diversifiées et multiples. Chez les femmes comme chez les hommes, les institutions financières et La Financière agricole du Québec arrivent en tête de liste pour ce qui est des sources de financement utilisées par la relève pour s'établir (tableau VIII).

Tableau VIII - Pourcentage de la relève agricole féminine et masculine ayant utilisé les principales sources de financement au moment de l'établissement en 2006 et en 2011

Principales sources	Femmes 2006	Femmes 2011	Hommes 2006	Hommes 2011
Institution financière	60 %	70 %	58 %	70 %
FADQ	64 %	61 %	63 %	62 %
Prêt de quota	19 %	22 %	32 %	34 %
Financement par la famille	28 %	33 %	31 %	31 %
Don	25 %	25 %	35 %	28 %
MAPAQ	8 %	21 %	9 %	21 %
CLD	10 %	19 %	7 %	13 %

Note : La relève féminine comme la relève masculine peut avoir utilisé plus d'une source de financement.
Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole 2006 et 2011.

La nature moins conventionnelle des établissements de la relève féminine influence les sources de financement utilisées par les jeunes agricultrices pour la réalisation de leur projet. Le financement par la famille et les organismes de développement économique (ex. : centre local de développement [CLD]) sont des moyens utilisés par une proportion supérieure de femmes, alors que le prêt de quota et le don sont davantage utilisés par les hommes.

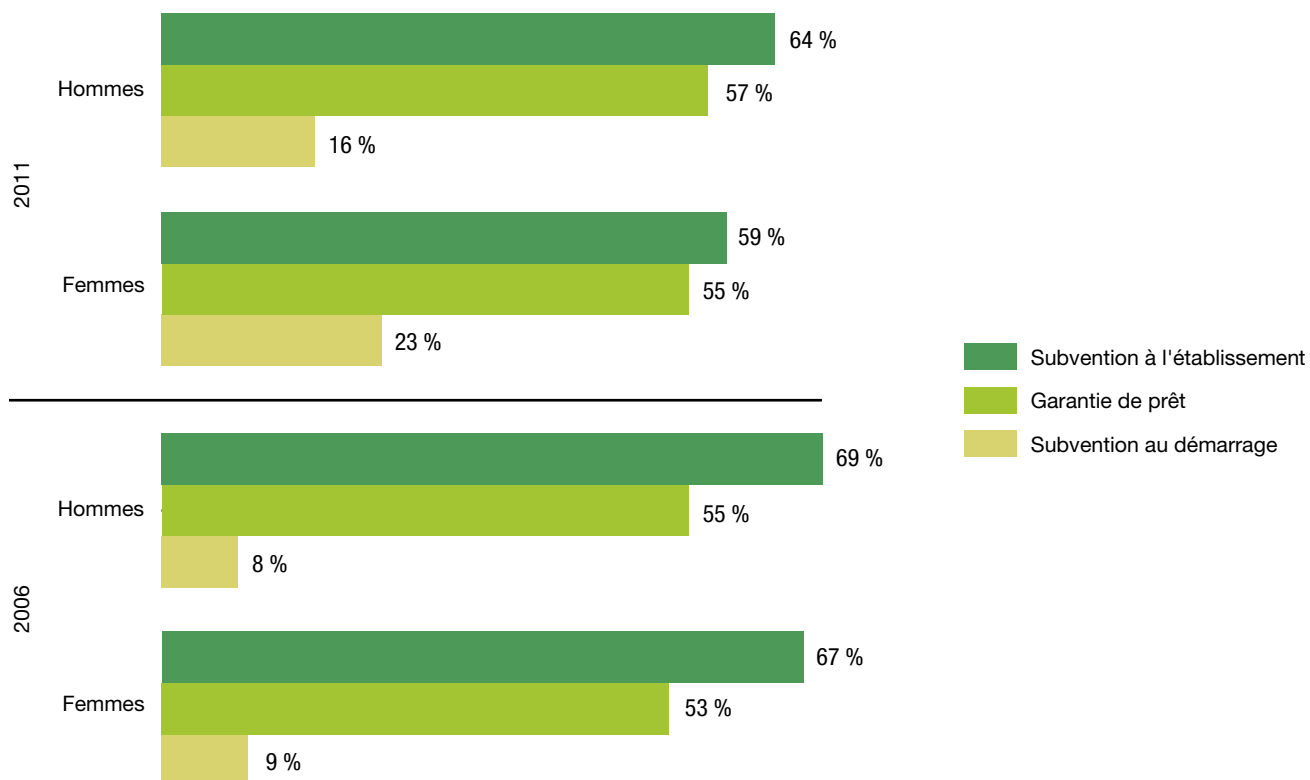
Par ailleurs, en 2011, le MAPAQ, les CLD et les institutions financières ont été davantage sollicités par la relève par rapport à l'année 2006. Dans le cas de l'aide fournie par le MAPAQ, cela s'explique principalement par l'introduction de nouveaux programmes d'aide financière destinés à la relève agricole durant cette période.

5.1.1 L'appui financier de La Financière agricole du Québec

Pour ce qui est des jeunes ayant eu recours aux services financiers de la FADQ (62 %), les femmes et les hommes le font dans des proportions semblables, à l'exception de la subvention au démarrage, utilisée par une proportion supérieure de femmes (figure 16).

En 2011, la majorité des jeunes ayant eu recours aux services financiers de la FADQ ont bénéficié de la subvention à l'établissement (63 %), soit 59 % des femmes et 64 % des hommes. Dans une moindre mesure, 18 % des jeunes ont obtenu la subvention au démarrage, soit près d'un jeune de la relève féminine sur quatre (23 %) ayant eu recours à la FADQ pour le financement de son projet d'établissement et 16 % de leurs homologues masculins.

Figure 16 - Principales utilisations des services financiers offerts par la FADQ aux jeunes de la relève agricole féminine et masculine en 2006 et en 2011

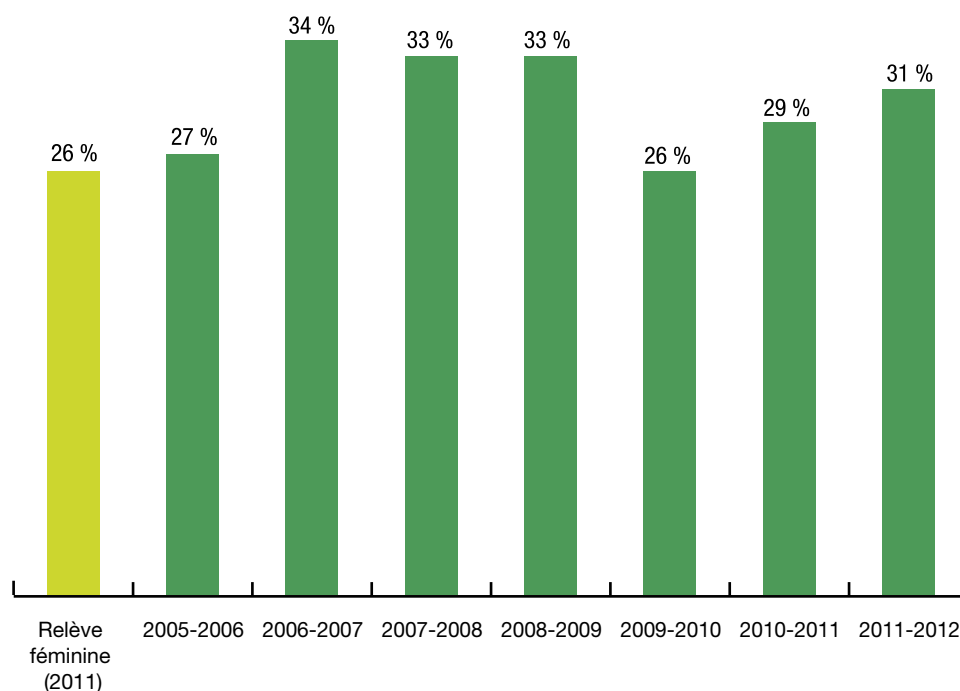


Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole 2006 et 2011.

Entre 2006 et 2011, la proportion de jeunes ayant bénéficié de la subvention au démarrage a augmenté. Cette proportion est en effet passée de 9 % en 2006 à 23 % en 2011 chez les femmes utilisant les services financiers de la FADQ. Une moindre hausse est également observée chez les hommes.

Depuis l'année 2005-2006, la proportion de jeunes agricultrices qui rendent admissible leur entreprise au Programme d'appui financier à la relève agricole de la FADQ est égale ou supérieure à la proportion de femmes au sein de la relève agricole (figure 17).

Figure 17 - Proportion de jeunes agricultrices ayant bénéficié du Programme d'appui financier à la relève agricole de la FADQ



Source : FADQ, rapports annuels.

5.1.2 L'appui financier du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ)

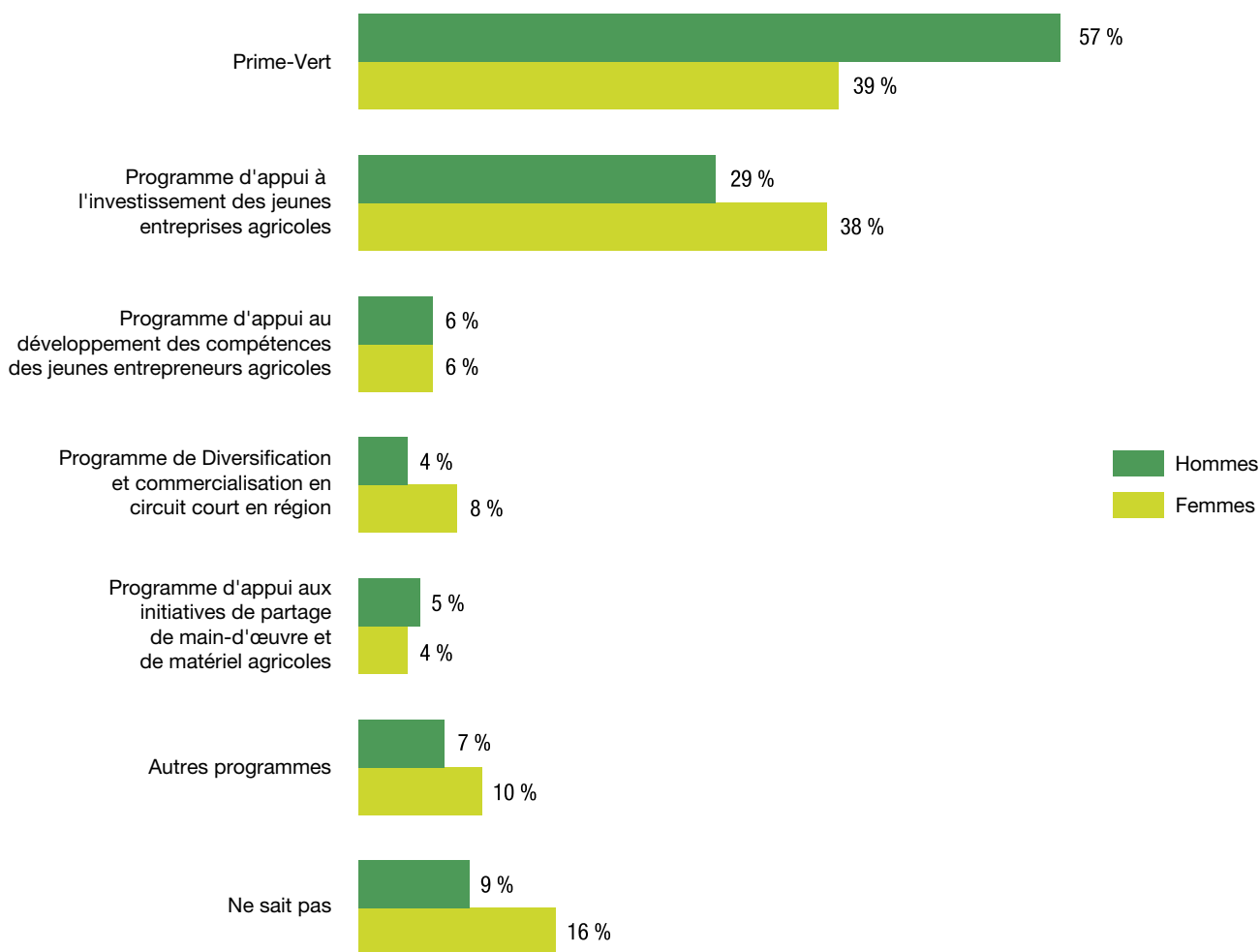
Plusieurs types d'aide financière sont offerts par le MAPAQ à la relève agricole, dont quelques-uns leur étant particulièrement réservés.

Parmi l'ensemble de la relève agricole, une personne sur cinq (21 %) a eu recours aux programmes d'appui financiers du MAPAQ, et cela, dans une proportion équivalente chez les femmes (21 %) et chez les hommes (21 %). Parmi ces jeunes, 39 % des femmes et 57 % des hommes ont bénéficié du programme agroenvironnemental Prime-Vert.

Le Programme d'appui à l'investissement des jeunes entreprises agricoles, qui fait partie du Plan en faveur de la relève agricole du MAPAQ, arrive en deuxième place avec 32 % des jeunes ayant eu recours à l'appui financier du Ministère dans le cadre de leur projet d'établissement. Il s'agit de 38 % des femmes et de 29 % des hommes.

Les jeunes agricultrices sont aussi plus nombreuses, en proportion, à avoir bénéficié du programme Diversification et commercialisation en circuit court en région que leurs homologues masculins. En effet, 8 % des jeunes agricultrices ayant eu recours aux programmes financiers du MAPAQ ont bénéficié de ce programme, alors que la proportion est de 4 % chez les jeunes agriculteurs.

Figure 18 - Principales utilisations des programmes d'appui financier offerts par le MAPAQ aux jeunes de la relève agricole féminine et masculine en 2011



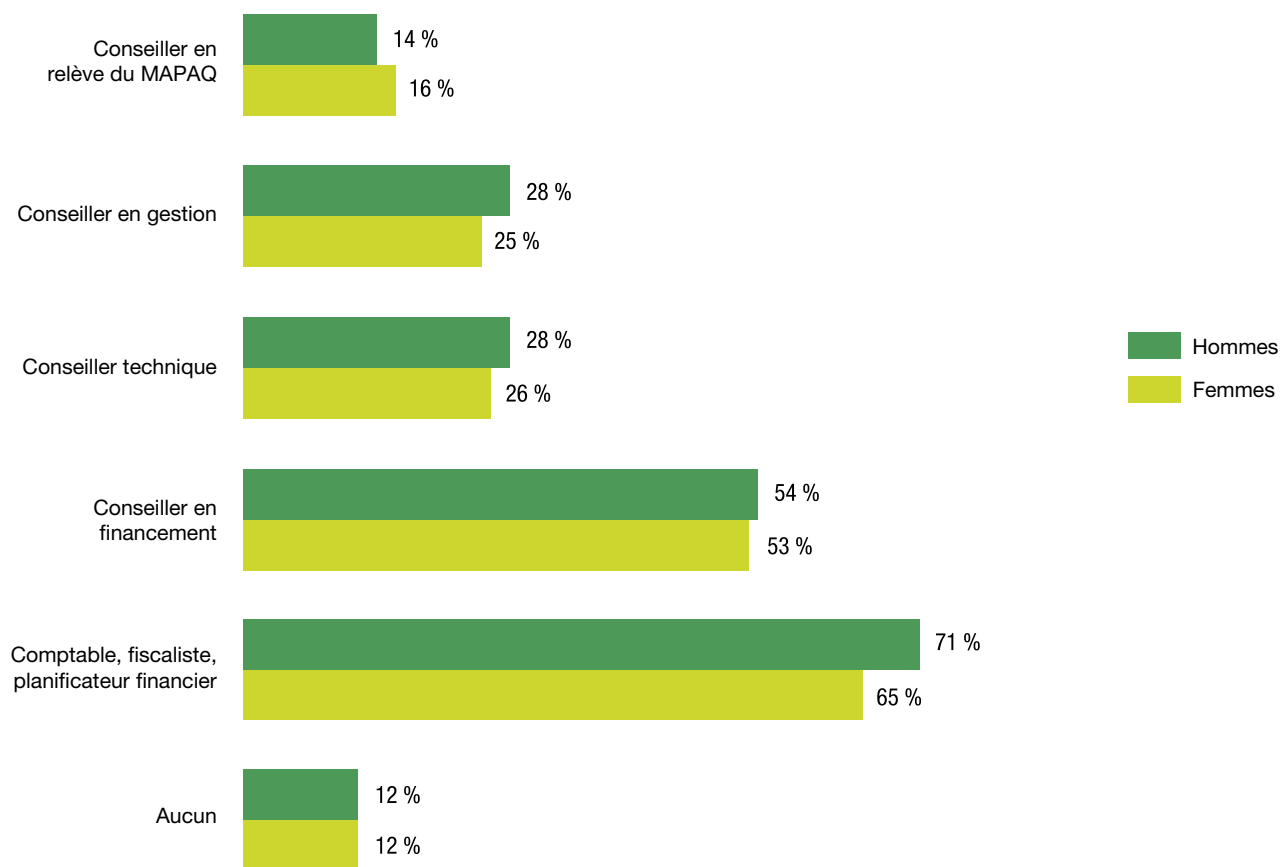
Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie 2011.

Ainsi, les programmes d'appui financier utilisés par la relève féminine sont à l'image de la nature des établissements de celle-ci, c'est-à-dire en appui à des projets de démarrage d'une entreprise agricole ou encore de mise en marché ou de commercialisation de produits moins conventionnels.

5.2 Une utilisation des services professionnels semblable chez les femmes et les hommes

Les jeunes agricultrices et agriculteurs sollicitent sensiblement les mêmes services professionnels. Les plus populaires touchent les aspects financiers, la gestion et les techniques de production (figure 19).

Figure 19 - Principaux services-conseils utilisés par la relève agricole féminine et masculine pour la réalisation de l'établissement en 2011



Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie 2011.

La relève féminine comme la relève masculine a sollicité d'autres organismes ou intervenants offrant des services-conseils aux jeunes agriculteurs. À cet égard, des distinctions selon les sexes sont notables. D'abord, la proportion de jeunes agricultrices ayant eu recours aux organismes locaux de développement (20 %) est supérieure à celle des jeunes agriculteurs (12 %), qui, pour leur part, se réfèrent davantage (11 %) aux centres régionaux d'établissement en agriculture (CREA) que la relève féminine (7 %).

Toutefois, la différence entre les jeunes agricultrices et les jeunes agriculteurs en ce qui a trait à l'utilisation des services financiers et des services-conseils n'est pas suffisante pour attribuer à la relève une caractéristique distinctive selon les sexes. Les choix semblent plutôt conditionnés par des éléments ayant trait à la nature de l'établissement.

6. IMPLICATION DE LA RELÈVE AGRICOLE FÉMININE DANS L'ENTREPRISE

- Avant son établissement, la relève féminine s'implique moins dans l'entreprise agricole.
- Les jeunes agricultrices participent moins que leurs homologues masculins aux décisions et aux travaux concernant l'entreprise avant et après leur établissement.
- La relève féminine participe principalement aux décisions touchant la gestion de l'entreprise agricole. La relève masculine, quant à elle, s'implique autant dans la gestion de l'entreprise que dans la production.
- Une plus grande proportion de jeunes agricultrices travaillent à l'extérieur de la ferme. Pour elles, l'emploi extérieur représente la majorité du temps travaillé et des revenus annuels en 2011.

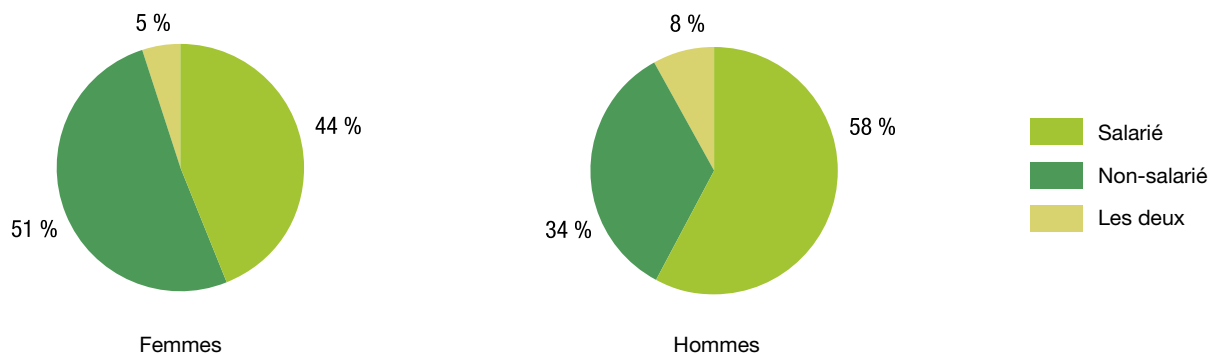
6.1 Une relève féminine qui s'implique moins dans l'entreprise

La relève féminine établie par transfert de ferme s'implique moins dans l'entreprise agricole avant son établissement que la relève masculine. Elle est moins nombreuse à participer aux travaux de la ferme et aux décisions concernant la gestion et la production.

6.1.1 Une relève féminine qui participe moins aux travaux de l'entreprise avant l'établissement

Les jeunes agriculteurs participent davantage que les jeunes agricultrices aux travaux de la ferme avant leur établissement. Parmi les jeunes établis dans une entreprise agricole existante, près d'un jeune sur dix (91 %) participe à ces travaux avant son établissement. C'est le cas de la majorité des femmes (75 %) établies par transfert de ferme. Une proportion supérieure de femmes (51 %) participent aux travaux de la ferme avant leur établissement sans obtenir de salaire (34 % chez les hommes).

Figure 20 - Participation de la relève agricole féminine et masculine aux travaux de l'entreprise avant de s'y établir, selon qu'elle était salariée ou non, en 2011



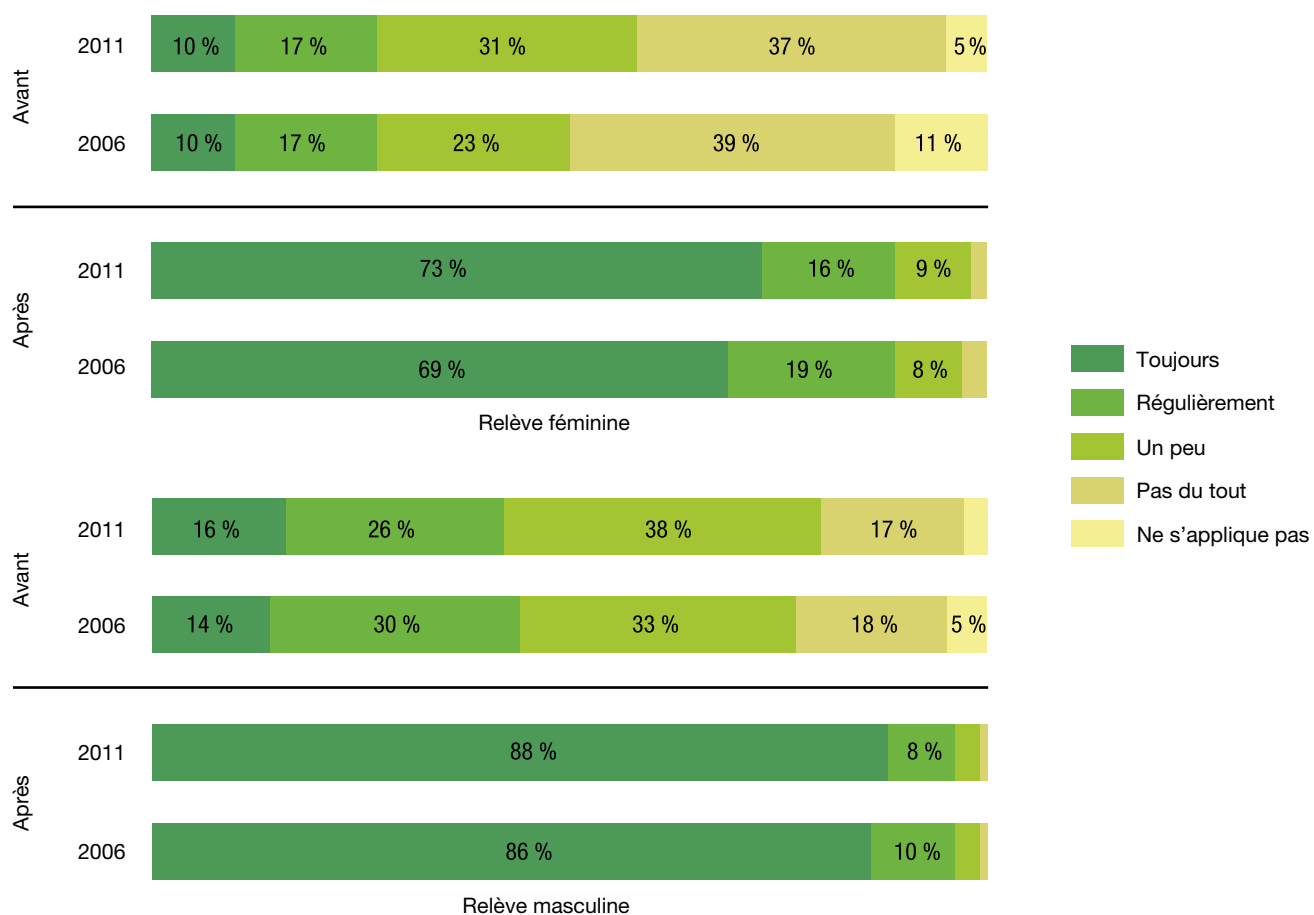
Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie 2011.

En général, la période pendant laquelle la relève participe aux travaux de la ferme avant son établissement est plus longue chez les hommes. Par exemple, la période de travail sans salaire dure en moyenne près de sept ans pour les femmes et près de neuf ans pour les hommes et celle avec salaire est de près de six ans pour les femmes et de près de sept ans pour les hommes.

6.1.2 Une relève féminine qui participe moins aux décisions concernant l'entreprise agricole

Parmi les jeunes qui se sont établis par transfert de ferme, les femmes sont moins nombreuses, en proportion, à participer aux décisions concernant la ferme avant et après leur établissement. Alors que seulement 27 % de la relève féminine participe toujours ou régulièrement aux décisions concernant l'entreprise agricole avant son établissement, cette proportion s'élève à 42 % chez les jeunes agriculteurs. À la suite de l'établissement, la participation (toujours) de la relève féminine à ces décisions est de 73 %, alors qu'elle atteint 88 % pour la relève masculine (figure 21).

Figure 21 - Participation de la relève agricole féminine et masculine aux décisions concernant l'entreprise, avant et après l'établissement, en 2006 et en 2011



Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie 2006 et 2011.

En 2006 comme en 2011, chez les femmes comme chez les hommes, c'est à la suite de l'établissement que la relève participe pleinement (toujours) aux décisions concernant l'entreprise agricole.

6.2 Les responsabilités de la relève féminine dans l'entreprise : principalement la gestion

L'implication de la relève féminine dans l'entreprise agricole se distingue de celle de la relève masculine. D'abord, 94 % de la relève féminine prend des décisions concernant l'entreprise agricole. C'est le cas de 98 % de la relève masculine.

Parmi ces jeunes, la plupart ont des responsabilités quant aux décisions touchant la gestion de l'entreprise (98 % des femmes et 97 % des hommes). Dans ce domaine, la relève féminine est impliquée au regard de la comptabilité et du paiement des factures (86 %) et en ce qui a trait aux investissements (84 %). Les responsabilités de la relève masculine concernent les investissements (94 %) ainsi que le choix et la négociation du financement et du crédit (80 %).

Tableau IX - Nature des principales décisions de gestion sous la responsabilité des jeunes agricultrices et agriculteurs en 2006 et en 2011

Responsabilités de gestion	Femmes 2006	Femmes 2011	Hommes 2006	Hommes 2011
Choix et négociation du financement et du crédit	62 %	77 %	72 %	80 %
Comptabilité et paiement des factures	85 %	86 %	48 %	61 %
Investissements à faire	66 %	84 %	86 %	94 %
Gestion de la main-d'œuvre	49 %	61 %	64 %	78 %
Aucune décision concernant la gestion	6 %	2 %	3 %	2 %

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie 2006 et 2011.

Entre 2006 et 2011, les femmes et les hommes de la relève ont accru leur implication dans tous les domaines liés à la gestion de l'entreprise. Par exemple, la proportion de jeunes agricultrices à prendre des décisions liées à la gestion financière de l'entreprise agricole a augmenté. Quant aux hommes, ils étaient plus nombreux, en proportion, en 2011 à s'impliquer dans les décisions concernant la gestion de la main-d'œuvre, la comptabilité et le paiement des factures.

Par ailleurs, une proportion plus faible de la relève féminine s'implique dans les décisions de l'entreprise concernant la production. En effet, alors que la totalité de la relève masculine (98 %) participe aux décisions liées à la production de l'entreprise, c'est le cas de 83 % des jeunes agricultrices.

Les femmes ayant des responsabilités au regard de la production agricole sont impliquées dans la régie du troupeau (71 %), la régie agroenvironnementale (61 %) et la régie des champs (50 %). Quant aux jeunes agriculteurs, ils ont pour principales responsabilités la régie de la machinerie (87 %), la régie agroenvironnementale (82 %) et la régie des champs (82 %).

Tableau X - Nature des principales décisions de production sous la responsabilité des jeunes agricultrices et agriculteurs en 2006 et en 2011

Responsabilités de production	Femmes 2006	Femmes 2011	Hommes 2006	Hommes 2011
Régie de la machinerie	26 %	42 %	75 %	87 %
Régie du troupeau	73 %	71 %	64 %	67 %
Régie agroenvironnementale	38 %	61 %	62 %	82 %
Régie des champs	41 %	50 %	72 %	82 %
Autres	10 %	6 %	11 %	4 %
Aucune décision concernant la production	18 %	15 %	2 %	2 %

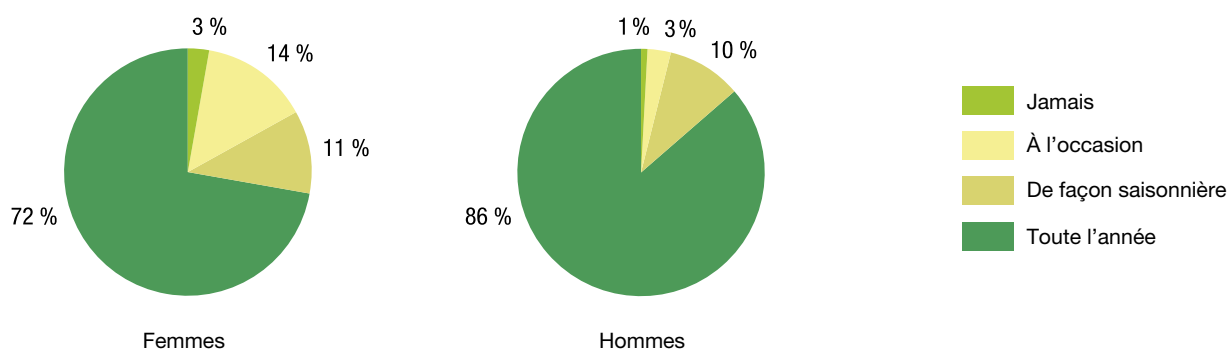
Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie 2006 et 2011.

La participation des jeunes de la relève agricole féminine et masculine aux principales décisions concernant la production de l'entreprise agricole s'est accrue entre 2006 et 2011 dans pratiquement tous les domaines. Toutefois, bien que cette proportion fût plus faible qu'en 2006, il demeurait, en 2011, 15 % de jeunes agricultrices ne participant à aucune décision touchant la production agricole de l'entreprise.

6.3 De jeunes agricultrices qui participent aux travaux de l'entreprise

La relève féminine (97 %) et la relève masculine (99 %) participent, à différents égards, aux travaux de l'entreprise agricole. Bien que la majorité des femmes y contribuent toute l'année (72 %), leur proportion est inférieure à celle des hommes impliqués l'année durant dans les travaux de la ferme (86 %).

Figure 22 - Répartition de la relève agricole féminine et masculine impliquée dans les travaux de l'entreprise, selon divers niveaux de participation, en 2011



Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie 2011

6.4 Le travail à l'extérieur de l'entreprise : une réalité davantage féminine

Le travail à l'extérieur de l'entreprise agricole est une réalité qui touche 48 % de la relève féminine et 40 % de la relève masculine⁴. Chez les jeunes agricultrices, en moyenne, le travail à l'extérieur de l'entreprise agricole compte pour 63 % du temps travaillé annuellement et 74 % des revenus annuels. L'emploi extérieur des jeunes agriculteurs occupe une moins grande part du temps travaillé annuellement (54 %) et génère une part moins importante des revenus annuels (63 %). Pour une jeune agricultrice sur quatre (25 %) et plus d'un jeune agriculteur sur trois (35 %) occupant un emploi à l'extérieur de la ferme, ce travail est de nature agricole.

Entre 2006 et 2011, l'emploi à l'extérieur de l'entreprise agricole représentait la totalité du temps travaillé ou du revenu annuel pour une proportion croissante de jeunes de la relève.

Tableau XI - Travail à l'extérieur de l'entreprise agricole et revenus générés par ce travail chez la relève agricole féminine et masculine en 2006 et en 2011

	Femmes 2006	Femmes 2011	Hommes 2006	Hommes 2011
Proportion de jeunes de la relève ayant travaillé à l'extérieur de l'entreprise agricole	41 %	48 %	37 %	40 %
Part du temps travaillé annuellement à l'extérieur de l'entreprise agricole (moyenne)	43 %	63 %	39 %	54 %
Part du revenu annuel généré par l'emploi extérieur (moyenne)	49 %	74 %	45 %	63 %
Parmi les jeunes qui travaillent à l'extérieur, proportion de ceux pour qui cet emploi représente 100 % du temps travaillé	10 %	14 %	4 %	5 %
Parmi les jeunes qui travaillent à l'extérieur, proportion de ceux pour qui les revenus provenant de cet emploi représentent 100 % des revenus	25 %	39 %	17 %	24 %

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie 2006 et 2011.

4. On doit comprendre ici que 48 % de la relève féminine a travaillé à l'extérieur de l'entreprise agricole au cours des douze mois précédant le Recensement de la relève agricole établie 2011.

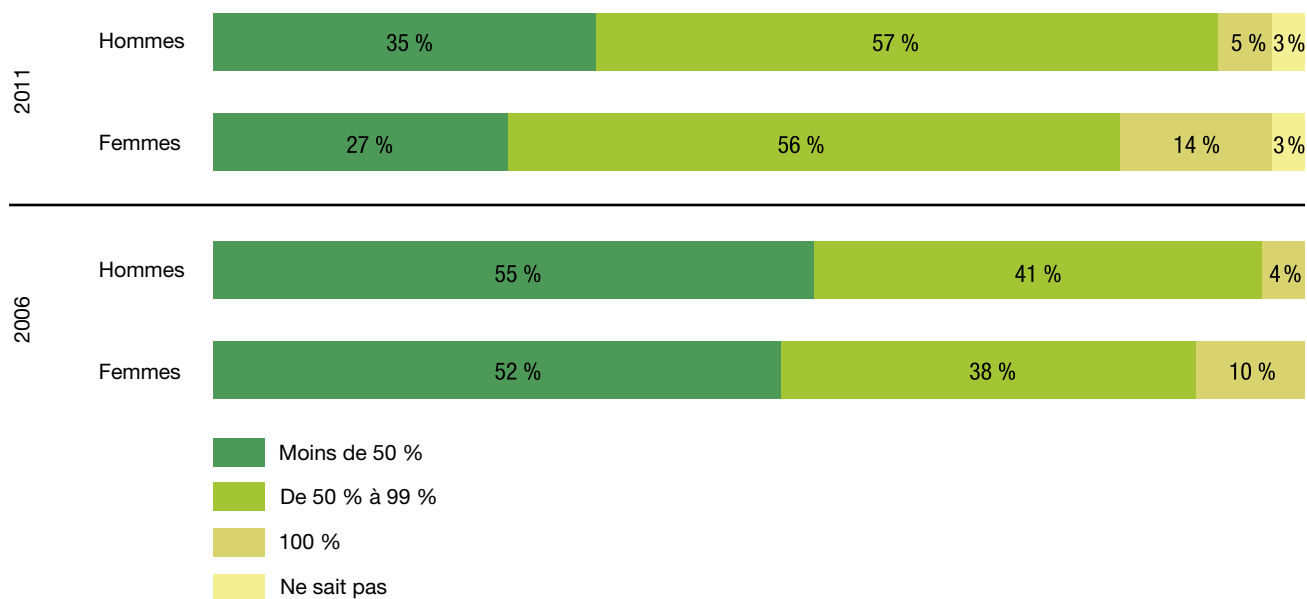
6.4.1 Agriculture et emploi extérieur combinés : la réalité des jeunes agricultrices

En 2011, la relève féminine qui occupait un emploi à l'extérieur de l'entreprise agricole représentait 48 % des jeunes agricultrices. La majorité (70 %) de celles qui travaillaient à l'extérieur de la ferme y consacraient plus de 50 % du temps travaillé annuellement.

Chez la relève masculine, la situation est moins marquée, 40 % des jeunes agriculteurs occupant un emploi à l'extérieur de l'entreprise agricole. Parmi eux, 62 % y consacrent plus de 50 % du temps travaillé annuellement.

La proportion de femmes qui allouent la totalité de leur temps travaillé à un emploi à l'extérieur de la ferme (14 %) est supérieure à ce qu'on trouve chez les hommes (5 %). Cette proportion était en hausse entre 2006 et 2011 (figure 23).

Figure 23 - Proportion de temps travaillé annuellement à l'extérieur de l'entreprise par la relève agricole féminine et masculine en 2006 et en 2011



Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie 2006 et 2011.

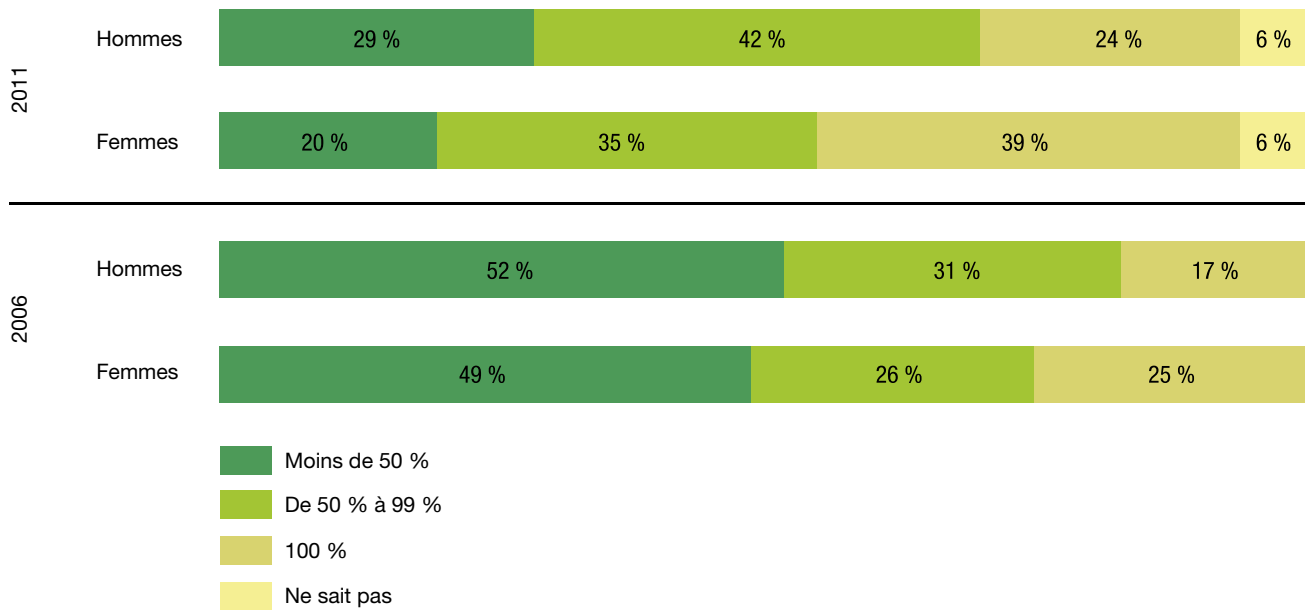
6.4.2 L'importance des revenus d'un emploi extérieur chez les femmes

Les jeunes agricultrices sont moins nombreuses, en proportion, à vivre principalement des activités agricoles de leur entreprise. Parmi celles qui occupent un emploi à l'extérieur de la ferme, 20 % en retirent moins de 50 % de leurs revenus totaux. C'est le cas pour 29 % des hommes travaillant en dehors de la ferme.

La proportion de femmes dont le revenu provenant de l'emploi extérieur représentait la totalité des revenus était de 39 % en 2011, alors qu'elle était de 24 % chez les hommes (figure 24).

La part des revenus provenant de l'emploi extérieur dans les revenus totaux des jeunes de la relève agricole a augmenté entre 2006 et 2011.

Figure 24 - Proportion des revenus de la relève agricole féminine et masculine provenant d'un emploi extérieur en 2006 et en 2011



Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie 2006 et 2011.

Globalement, la relève agricole alloue à son emploi extérieur une proportion de temps travaillé supérieure et retire une part de revenus plus grande de cet emploi. Chez les femmes comme chez les hommes, les proportions de jeunes n'ayant pas d'emploi extérieur ou y consacrant moins de 50 % du temps travaillé ont connu une baisse entre 2006 et 2011. De même, la proportion de jeunes agricultrices et agriculteurs pour qui les revenus provenant de l'emploi extérieur représentent moins de 50 % des revenus totaux a connu une diminution entre 2006 et 2011.

CONCLUSION

L'Analyse différenciée selon les sexes des caractéristiques de la relève agricole établie du Québec met en lumière différents éléments distinctifs de la relève agricole féminine et masculine.

D'abord, l'idée de s'établir en agriculture survient plus tardivement chez les femmes. Ces dernières demeurent plus longtemps sur les bancs d'école et acquièrent un niveau de formation supérieur à celui des hommes, mais une formation moins souvent spécialisée en agriculture. Par ailleurs, les femmes consacrent une période moins longue à la planification du projet d'établissement. Cela est possiblement influencé par le fait qu'une plus grande proportion d'entre elles s'établissent par démarrage d'entreprise plutôt que par transfert de ferme.

La relève agricole féminine est en moyenne plus âgée que la relève masculine et possède moins de parts dans les entreprises. Comme les jeunes agriculteurs, les femmes optent surtout pour la production laitière et de volaille. Ensuite, elles s'établissent dans les productions de céréales, d'oléagineux, de légumineuses et d'autres grains. La relève féminine est plus nombreuse, en proportion, que les hommes dans d'autres secteurs (ovin, légumes, fruits etc.).

Au moment de leur établissement, les jeunes agricultrices acquièrent généralement une proportion de parts inférieure à celle acquise initialement par les jeunes agriculteurs. La relève féminine est également plus nombreuse, en proportion, à s'établir en agriculture par le démarrage d'une entreprise que la relève masculine ou à adopter un parcours d'établissement non apparenté. Les femmes se distinguent également dans la planification de leur projet en adoptant une démarche de recherche de financement plus ouverte auprès d'organismes de développement économique.

Les femmes qui ont acquis une entreprise agricole existante (transfert de ferme) participent moins aux travaux ou aux décisions concernant la ferme, que ce soit avant ou après leur établissement. La combinaison de l'agriculture et du travail extérieur représente davantage leur réalité. Par ailleurs, l'implication des femmes et des hommes de la relève dans l'entreprise agricole est différente. La relève féminine s'implique davantage dans la gestion de la ferme et moins dans les domaines techniques de production. Quant à la relève masculine, elle s'implique, en presque totalité, dans ces deux champs de responsabilités.

Ces éléments nous éclairent sur les différences entre les femmes et les hommes de la relève agricole, notamment au regard de la planification et de la réalisation de l'établissement. La comparaison de ces éléments sur les horizons 2006 et 2011 met en lumière l'aspect récurrent ou évolutif des caractéristiques distinctives de la relève féminine. Ainsi, un constat global ressort : les femmes et les hommes de la relève empruntent des parcours d'établissement en agriculture distincts qui tendent à évoluer ensemble.

